



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 110
2^e Trimestre 2014

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Le Conseil Municipal

Le maire



Michel RIVAL

Les adjoints :



Janine GALLIN-MARTEL

adjointe chargée des écoles, du CCAS, du logement



Gilles GENTAZ

adjoint chargé des finances, de l'urbanisme, du PLU



Graziella BERTOLA-BOUDINAUD

adjointe chargée de la culture, des fêtes, de la lecture, de la communication



Laurent GLAD

adjoint chargé des sports, du Plan Communal de sauvegarde

Les Conseillers Municipaux délégués :



Paul BONNAIRE

Conseiller Municipal délégué aux travaux de bâtiments et voiries, à l'environnement et au fleurissement



Séverine PONTAROLLO

Conseillère Municipale déléguée à la jeunesse et au loisirs

Les conseillers municipaux de la liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle»



Chantal JACOBS



Viviane BONNET



Roger DOLIN



Xavier FRANCISCO



Gaëlle GLENISSON



Ahmed RAHIS



Colette DEROUX-DAUPHIN



Marc PIRAUDON



Muriel VICENTE

Les conseillers municipaux de la liste «Nivolas-Vermelle, une envie d'avenir»



Bernard BELONY



Brigitte PRADIER



Jean-Pierre MAILLES

Le Mot du Maire

Ce mois de juin, fin d'une année scolaire, voit se dessiner de nombreuses actualités, qui pour beaucoup inquiètent au plus haut point les élus des communes et des intercommunalités.

Je n'aborde pas dans ce « mot du maire », la réforme des rythmes scolaires sur laquelle nous revenons un peu plus avant dans ce numéro du TUN, sauf pour en dire qu'elle est un exemple des charges nouvelles qui incombent aux communes au moment où leurs ressources sont en diminution.

Sur ces ressources, l'année 2014 a vu l'Etat instituer une ponction de 1,5 milliard dans les caisses des collectivités territoriales (par le biais d'une diminution des dotations et compensations de l'Etat). Cette ponction s'est traduite par une baisse de 5% de la Dotation Globale de Fonctionnement perçue par la commune. La décision ayant été prise de ne pas augmenter les impôts, il a fallu réduire d'autant les investissements (ce qui se traduit par une baisse de la commande publique utile aux entreprises et à la satisfaction des besoins des citoyens). Qu'en sera-t-il l'an prochain quand on annonce une ponction de 11 milliards ?

On nous promet que les communes seront moins touchées et qu'on ira chercher les économies dans la réforme des collectivités territoriales, par la suppression des départements et le regroupement des régions.

Ces annonces inquiètent toutes les communes qui ne sont pas dans des métropoles. En effet, dans le milieu rural, les départements ont un rôle irremplaçable de péréquation entre les différents territoires, un rôle de soutien aux projets des communes. De plus, des services compétents, mis en place depuis des

générations, assurent des missions essentielles dans notre quotidien : protection de l'enfance, surveillance des conditions d'accueil des assistantes maternelles, instruction des dossiers de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie, de la PCH, pour les personnes handicapées, du RSA, de l'Aide Sociale, autrement dit, les départements ont un rôle irremplaçable de cohésion sociale. On ne peut pas laisser balayer tout cela sans un débat approfondi avec des enjeux clairs présentés à l'ensemble du peuple. Bien sûr, les médias nous saturent les oreilles avec le « mille feuilles », source de dépenses inconsidérées. Certes, la suppression des départements entraînera des économies minimales des indemnités des Conseillers Généraux, mais, les services que je viens d'énumérer sont indispensables, ils seront confiés à une autre instance, sans doute plus éloignée de la population et ils ne coûteront pas moins chers...à moins qu'on en profite pour les réduire voire les supprimer.

La République s'est construite sur la base des communes et des départements. Ils représentent des repères d'identités fortes pour chacun des citoyens. Les citoyens doivent donc être consultés sur cette évolution qui les concerne au plus haut point.

Ce contexte, nous contraint, cette année, à un programme d'investissements moins ambitieux que certaines années et nous oblige à opérer des choix. Pour ce qui concerne les bâtiments, nous avons retenu en priorité la mise en conformité des tableaux électriques de l'école maternelle, le raccordement du local boules au réseau électrique du restaurant scolaire et surtout la réalisation d'un préau couvert pour l'école maternelle.. Pour les extérieurs, nous

étudions l'aménagement d'un city-stade et le déplacement des jeux pour enfants à l'entrée des écoles, sur une partie du terrain annexe de foot. Enfin, nous avons prévu la mise en accessibilité de l'école primaire, mais les aller-retour avec la sous-commission départementale d'accessibilité, nous a fait prendre du retard, et si les travaux ne sont pas réalisables aux congés scolaires de Toussaint, nous serons obligés de les reporter à l'an prochain. Nous avons également inscrit une somme au budget pour prévoir, dès l'an prochain, la construction d'un local fonctionnel pour les services techniques.

Pour terminer, je voudrais aborder un sujet qui n'a rien à voir avec les deux autres. Nous venons de recevoir le bilan annuel du SMND (Syndicat Mixte du Nord-Dauphiné) et nous constatons que pour la deuxième année consécutive, nous sommes moins bons dans le tri de nos déchets. Notre capacité de tri sélectif recule de 3,92%, donc nos poubelles s'alourdissent, passant de 255,90kg en 2012 à 256,18 kg collectés par ménage en 2013. Cela explique pour une part l'augmentation de nos factures au niveau de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. C'est un relâchement qui est dommageable pour la nature, car il est regrettable de voir reculer notre capacité de recycler nos déchets, mais il est également dommageable pour nos porte-monnaie à tous. C'est pourquoi, je me permets d'en appeler au civisme de chacun pour mieux trier afin d'alléger le poids de nos poubelles en utilisant les points propres à disposition pour les verres, les emballages et les journaux, la déchetterie pour l'ensemble des déchets récupérables (avec des horaires élargis) et éventuellement s'équiper de composteurs.

Michel Rival

Fête d'été ~ Samedi 5 juillet :

au Stade Municipal

matin : concours de pétanque en tête à tête à partir de 9h30
après-midi : concours de pétanque en doublettes à 14h00
Vers 21h00 animation sono
23h00 feu d'artifice

tout au long de la journée, buvettes, barbecue, hotdogs, frites...

Les animations seront organisées par le Basket Club Nivolas et le Tennis Club

TUN - Trait d'Union Nivolsésien - Journal créé en mars 1987 - N° 110 - Directeur de la Publication : Michel RIVAL

Mairie de Nivolas-Vermelle - Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr - Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1380 exemplaires

Conseil Municipal : séance du 17 avril 2014

Vote des taux des taxes communales :

Proposition de maintenir les taux inchangés, pas d'augmentation des taux. Les taux seront donc de 5,95% pour la Taxe d'Habitation, de 15,17% pour la taxe sur le Foncier Bâti et de 48,26% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Le produit attendu des taxes pour 2014 sera de 566 751 €. (Unanimité)

Affectation des résultats du Compte Administratif 2013 :

411 142,54€ en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir les besoins de la section d'investissement de l'année N-1 ainsi que les reste à réaliser. 348 228,83€ qui seront reportés en section de fonctionnement. (Unanimité)

Budget Primitif 2014 :

Le budget de fonctionnement est arrêté à 2 097 851,83€ en recettes et en dépenses. Il inscrit un virement de 527 557,00€ pour alimenter la section d'investissement. La section d'investissement s'équilibre à 1 055 642,54€ en recettes et en dépenses. Elle permet d'inscrire 470 000€ d'investissements nouveaux plus 84 475,13€ de restes à réaliser. Le BP 2014 est adopté par 16 voix pour et deux abstentions.

Vote des subventions aux associations :

Associations locales : Acca, 150, Alep Arts et Culture, 500, Alep Plein-Air, 455, Alep Yoga, 75, Amicale des Sapeurs Pompiers, 760, Association pour la Protection de l'Église de Vermelle, 500, plus une subvention exceptionnelle de 150€ pour couvrir les frais de l'exposition sur la vigne et le vin, Au Fil du Passé, 100, Basket Club, 2100, Groupe des retraités sportifs de Nivolas, 150, Coopérative scolaire, 75, Club Sportif Nivolésien, 2500, Cyclo club, 300, Don du sang, 150, Espoir Gymnique de Nivolas, 2100, FNACA, 150, Gym adulte Nivolas, 150, HathaYoga Énergie, 100, Judo Club, 300, Noir d'argent, 150, Pétaque club, 150, Sou des Ecoles de Boussieu, 1000, Sou des Écoles de Nivolas, 2300, Tennis Club 700.

Aux autres associations et organismes :

Arc en ciel, 30, ARS, 200, Adot 38, 40, AFSI, 100, Association des familles et Amis de Delphine Neyret, 150, Centre Léon Bérard, 305, Bibliothèque du CHPO, 100, DDEN, 30, Fondation du Patrimoine, 100, Prévention Routière, 95, Resto du Cœur, 305, LEAP des Bonnevaux, 96, MFR de Chapeau Cornu, 48, Chambre des Métiers de l'Isère, 192, Secours Populaire Français, 100, UDAI, 40. (Unanimité)

Subvention exceptionnelle au Sou des

Écoles : Pour participer aux frais de déplacements pour la classe transplantée à Sanary concernant 3 classes de l'école Élémentaire, 1000€. (Unanimité)

Élection des membres de la Commission

d'Appel d'Offre : L'élection est prononcée à la proportionnelle au plus fort reste des groupes du Conseil Municipal. Le groupe minoritaire ne souhaitant pas participer à la CAO, les membres sont issus du groupe majoritaire. Sous la présidence du Maire ou de son représentant.

Titulaires : Laurent Glad, Paul Bonnaire, Viviane Bonnet

Suppléants : Xavier Francisco, Gilles Gentaz, Gaëlle Glenisson (Unanimité)

Commission électorale :

Sous la présidence du Maire ou de son représentant : Gaëlle Glenisson, Séverine Pontarollo, Muriel Vicente, Paul Bonnaire. **Délégués du Tribunal de Grande Instance :** Colette Mallein, Jocelyne Faure **Délégués de l'Administration :** Marcel Barbier, Gilbert Gallois.

Commission des impôts directs :

Sous la présidence du Maire ou de son représentant : 16 noms de titulaires et 16 noms de suppléants sont proposés à la Direction Départementale des Impôts qui choisira parmi eux 8 titulaires et 8 suppléants.

Détermination du nombre de membres composant le CCAS :

Au vu du code de l'Action Sociale et de la Famille son nombre doit être compris entre 8 et 16 membres. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS, 8 élus du Conseil Municipal et 8 membres choisis par le Maire, en fonction de leur implication dans la vie sociale.

Élection des huit membres du Conseil Municipal qui siègeront au CCAS :

Les conseillers municipaux sont élus à la proportionnelle au plus fort reste des groupes du Conseil Municipal. Le groupe minoritaire ne souhaitant pas participer au CCAS, les membres sont issus du groupe majoritaire. Le CCAS est présidé de droit par le Maire.

Sont élus : Janine Gallin-Martel (Vice-Présidente), Colette Deroux-Dauphin, Muriel Vicente, Roger Dolin, Chantal Jacobs, Gilles Gentaz, Xavier Francisco, Paul Bonnaire.

Sont désignés par le Maire : Anne Marie-Charrier, Colette Mallein, Andrée Barbier, André Semanas, Encarnacion Salomon, André Gadoud, Monique Viollet, Agnès Devic.

Désignation des commissions municipales :

Commission Finances et développement économique : responsable Gilles Gentaz, membres Xavier Francisco, Gaëlle Glenisson, Marc Piraudon.

Commission scolaire : responsable Janine Gallin-Martel, membres Graziella Bertola-Boudinaud, Séverine Pontarollo, Laurent Glad.

Commission culture, fête, cérémonies, bibliothèque : responsable Graziella Bertola-Boudinaud, membres Roger Dolin, Colette Deroux-Dauphin.

Commission des sports : responsable Laurent Glad, membres Marc Piraudon, Gaëlle Glenisson, Chantal Jacob.

Commission Jeunesse et Centre de Loisirs : responsable Séverine Pontarollo, membres Janine Gallin-Martel, Colette Deroux-Dauphin, Muriel Vicente.

Commission logements : Responsable Janine Gallin-Martel, membres Paul Bonnaire, Chantal Jacobs, Muriel Vicente.

Commission travaux bâtiments et voirie : responsable Paul Bonnaire, membres Ahmed Rahis, Viviane Bonnet, Marc Piraudon.

Commission cadre de vie fleurissement : responsable Paul Bonnaire, membres Gilles Gentaz, Chantal Jacobs, Roger Dolin.

Commission Plan Communal de Sauvegarde : responsable Laurent Glad, membres Ahmed Rahis, Xavier Francisco, Colette Deroux-Dauphin.

Commission Communication : responsable Graziella Bertola-Boudinaud, membres Roger Dolin, Gaëlle Glenisson.

Commission Urbanisme PLU : responsable Gilles Gentaz, membres Paul Bonnaire, Viviane Bonnet, Ahmed Rahis.

Les commissions suivantes seront élargies à des membres hors du conseil municipal, en fonction de leur intérêt : scolaire, culture, sports, jeunesse, cadre de vie, communication.

Délégués au sein de la CAPI : Janine Gallin-Martel étant concernée par un cas d'incompatibilité a choisi de garder son emploi (Mairie de Bourgoin-Jallieu). Elle a donné sa démission et c'est Graziella Bertola-Boudinaud, suivante sur la liste qui a été installée au Conseil Communautaire.

Élection des délégués aux syndicats intercommunaux :

Syndicat de Gestion de l'École de Boussieu : Titulaires : Michel Rival, Gaëlle Glenisson, suppléants : Gilles Gentaz, Janine Gallin-Martel.

Conseil Municipal : séance du 17 avril 2014 (suite)

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre : Titulaire : Michel Rival, Suppléant : Roger Dolin.

Syndicat Départemental de l'Énergie : Titulaire : Gilles Gentaz, Suppléant : Laurent Glad.

Désignation d'un délégué à SARA (Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes) : Laurent Glad siégera à l'Assemblée Spéciale des petites communes en tant qu'élu mandataire et à l'Assemblée Générale.

Désignation d'un délégué à l'Association Isère Porte des Alpes : Titulaire : Roger Dolin, Suppléant : Graziella Bertola-Boudinaud.

Travaux de mise en accessibilité de l'école primaire : élargissement des portes d'accès pour les porter à 0,90m de large, aménagement d'une rampe protégée par des bacs à plantations pour l'accès au bâtiment 1, changement de la porte d'entrée et aménagement des toilettes handicapées dans le bâtiment 2.

Acceptation du don du Club des retraités : suite à la dissolution, les biens ont été reversés à la commune qui les remettra à une association qui se constituerait pour continuer cette action. Dans l'attente c'est le CCAS qui maintient l'ouverture.

Convention « archives » : reconduction de la convention avec la CAPI, pour mise à disposition de l'archiviste embauchée dans le cadre de la mutualisation, une semaine par an.

Indemnité du maire, des adjoints et conseillers délégués : Le taux sera de 23% de l'indice 1015 pour le Maire (Maximum 43% de l'indice 1015), pour les adjoints 12% de l'indice 1015 (Maximum 16,5% de l'indice 1015), conseillers délégués 7% de l'indice 1015. Pour, 16 voix, 2 abstentions.

Demande de la société Nivolos-Market (Vival) : Acceptation de la demande de poursuivre le différé de location de quatre mois.

Commission d'urbanisme du 10 mars 2014

Déclarations préalables :

Frédéric Malicki : parcelle AC 345, en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, 360, rue des Châtaigniers, pour construction d'une véranda de 12,95m² en auvent.

Éric Rossignol : parcelle AH 356, zone UA au PLU, bleu Bc et rouge RC au PPR, 3365, route nationale, construction d'un abri de jardin de 4,46m² et d'une clôture.

Philippe Genin : parcelles AE 11, 15, 16, 20, 21, 671 et 711, en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, impasse du Tilleul, pour division en vue de créer deux lots à bâtir.

Florence Ananou : parcelle en zone Ua au PLU, 146, allée de la Soie, pour construction d'un muret de clôture.

Ludovic Tenaise : parcelle AH 248 en zone Ua au PLU, Impasse des Acacias pour transformation d'un balcon en terrasse.

Boualem Hassaini : parcelle AC 153 en zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, pour construction d'une terrasse.

Certificats d'urbanisme :

AB2C Notaires : parcelle AB 815 CU informatif pour un terrain situé à Plan Bourgoin. Zone UC au PLU.

Joseph Pusceddu : parcelle AB 70, en zone Ub au PLU, bleu BgI et bv et blanc au PPR, 224, rue des Plattières, pour construction d'une maison individuelle et création d'un accès accolé à l'impasse des Iris rue des Plattières.

Me Ray notaire : parcelle AD9 en zone UA au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour terrain au bas Vermelle.

Me Bedel Bonjean notaire : parcelle AE 310 zone Ub au PLU, Blanc et rouge RG au PPR, pour terrain situé 277 rue Victor Hugo.

Permis de construire :

Benoit Sabarita et Valérie Toutikian : parcelle B 589p, en zone Ub au PLU, Impasse des Lilas, pour construction d'une maison de plain pied avec garage intégré.

Didier Menard : parcelle AE 728 en zone Ub au PLU, Impasse du Tilleul, pour aménagement d'un garage en pièce d'habitation.

Mathieu Antras : parcelle AE 729, en zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, Impasse du Tilleul, pour aménagement de trois logements dans une grange existante.

Pierrette Thevenoz : parcelle AC 408, en zone AubOA4 au PLU, bleu BgI au PPR, Rue des Plattières, pour construction d'une maison individuelle.

Claire Cadene-Gilhet : parcelle AB 275 en zone Ub au PLU, 114 Impasses des Thuyas, PC modificatif pour transfert du permis déposés par Fabienne Pagnac Construction.

Manuel Rodrigues : parcelle AB 275, en zone Ub au PLU, 114 impasse des Thuyas, PC modificatif pour création d'un vide sanitaire.

Commission d'urbanisme du 16 avril 2014

Déclarations préalables :

Philippe Charrier : parcelle A 73 et 74 en zone Nc au PLU, 671, rue de Vermelle pour déplacement du portail en le positionnant en retrait de 5 m par rapport à l'alignement et remplacement de l'existant par un portillon.

Jacques Viviant : parcelle AC 127 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, 1304, route nationale, pour division parcellaire en vue de la création d'un lot à bâtir.

Sylvain Lassarat : parcelle AE 322 en zone Ub au PLU, 174, rue Victor Hugo, pour création d'une terrasse abritée de 27,95m² d'emprise au sol.

Autorisation de travaux :

Commune de Nivolos : parcelle AE 544 en zone Ua au PLU, Bleu Bc et violet BC au PPR pour mise en conformité des bâtiments 1 et 2 de l'école primaire.

Certificats d'Urbanisme :

AB2C notaires : parcelles AH 255 et 256 en zone Ua au PLU, 3172, route nationale. La première est une entrée commune avec la maison voisine. Pour CU informatif.

Me Bedel-Bonjean : parcelle AD 12 en zone Ua au PLU, 2492 route nationale pour CU informatif.

Me Muffat : parcelles AE 630, 632, 634 en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, 26 impasse du tilleul, pour CU informatif.

Permis de construire :

Sanfratello Immobilier : parcelle AD 9 en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, Rue du Bas-Vermelle, pour construction de deux maisons individuelles mitoyennes.

SCI « l'Orée du Bois » : parcelles AB 68, 391, 392, 416 permis modificatif portant sur le déclaratif de la surface de plancher de l'ensemble de trois immeubles de trois niveaux rue des Plattières.

Mesut Atak : parcelles AE 1, 16, 20 21, 671, 707, 709, 711, en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, impasse du tilleul, pour construction d'une maison mitoyenne de 2 logements. Pas d'infiltration des eaux pluviales. Attestation des pompiers pour l'accès. Réalisation d'une plate-forme de retournement.

Mustapha Atak : parcelles AE 11 et 671, en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, impasse du tilleul, pour construction de deux maisons mitoyennes (4 logements). Pas d'infiltration des eaux pluviales. Attestation des pompiers pour l'accès. Réalisation d'une plate-forme de retournement.

Conseil Municipal : Séance du 26 mai 2014

Délégations du Conseil Municipal au Maire : Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide, à l'unanimité de déléguer un certain nombre de ses compétences de gestion courante au maire.

Désignation des membres des commissions de la Capi :

Développement économique : Gilles Gentaz, Xavier Francisco

Aménagement, urbanisme, foncier : Viviane Bonnet, Graziella Bertola-Boudinaud

Affaires sociales (santé, petite enfance, personnes âgées et dépendantes) : Janine Gallin-Martel, Gaëlle Glenisson

Transports, mobilité : Laurent Glad, Marc Piraudon
Espaces publics, infrastructures routières : Paul Bonnaire, Janine Gallin-Martel

Bâtiments et moyens généraux : Ahmed Rahis

Finances : Michel Rival, Gilles Gentaz

Développement durable et agriculture : Roger Dolin, Chantal Jacobs

Habitat et cohésion sociale : Muriel Vicente, Janine Gallin-Martel

Mutualisation et numérique : Marc Piraudon, Séverine Pontarollo

Culture : Graziella Bertola, Roger Dolin

Sport : Laurent Glad, Muriel Vicente

Cycle de l'eau : Michel Rival, Colette Deroux Dauphin

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Gilles Gentaz, Michel Rival
Commission intercommunale pour l'accessibilité des handicapés : Chantal Jacobs, Viviane Bonnet
Monsieur le Maire informe des délégations décidées par le Bureau, pour être dans les temps pour le Conseil Communautaire.

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : Gilles Gentaz, Laurent Glad

SMND (Syndicat Mixte du Nord-Dauphiné) : Paul Bonnaire, Ahmed Rahis, Marc Piraudon (Unanimité)

Désignations des membres des commissions d'IPA (Isère Porte des Alpes) :

Economie et formation : Séverine Pontarollo

Cadre de vie : Michel Rival, Xavier Francisco

Agriculture et environnement : Paul Bonnaire

Tourisme et patrimoine : Roger Dolin, Colette Deroux-Dauphin

Culture : Graziella Bertola-Boudinaud, Roger Dolin

Communication : Graziella Bertola-Boudinaud (Unanimité)

Décision de classement de parcelles du domaine privé de la commune dans le domaine public :

Lotissement des Chaumes, rue des Châtaigniers : Parcelles AC 350 et 352

Lotissements du château, allée de Montcizet :

Parcelles AD 372b, 610, 331, 422, 373, 338, 340, 343, 360, 361, 329, 346, 362, 214, 251, 388
Lotissement du Vert Château : Parcelles AD 428 et 197

Lotissement de Cyprès, allée des Cyprès : AD 453, 507, 472

Lotissement les Jardins du Centre, rue Jean Jaurès, rue du Champ-Cariant : AE 569, 588, 589

Rond-point de la Maison Blanche : AD 236b (Unanimité)

Acceptation de cession gratuite de l'Impasse de la Plaine (Lotissement artisanal des Chaumes) : AC 11 de 544m² propriété de la SCI Orion. AC 163 de 1346m² propriété des Indivisaires du lotissement des Chaumes.

Acceptation de la cession gratuite d'une parcelle par Vincent Signol pour la rue du Vernay : AD 478 de 47m².

Acceptation de la cession gratuite d'une parcelle par les indivisaires du lotissement des Cyprès pour l'allée des Cyprès : AD 452 de 734m².

Acceptation de la cession gratuite d'une parcelle par Marie-Joseph Biessy pour le chemin des Ravineaux : AE 616 de 58m².

Renouvellement du bail de la Poste :

Acceptation de la proposition de bail de 9 ans pour un loyer annuel de 3254€. Le bail sera révisé annuellement selon l'indice du 1er trimestre 2014. (Unanimité)

Créations de postes : 5 agents remplissent les conditions d'ancienneté pour accéder au grade supérieur. Décision du Conseil Municipal de créer les postes nécessaires à leur nomination. Rédacteur principal 2ème classe à 31h30, Adjoint Technique Principal 2ème classe à 35h, ATSEM principal 1ère classe 35h, Agent de maîtrise 35h (Unanimité), agent de maîtrise 30h (11 pour, 2 contre, 5 abstentions).

Avenant au marché de mise en accessibilité du Foyer : Lot 5 (métallerie) changement de la raison sociale de l'entreprise : SARL Guttin-serrurerie-chaudronnerie 310 route de Pré Veyret à Dolomieu.

Subvention annuelle au CCAS : Montant 17 390€.

Décision modificative numéro 1 : Augmentation du compte 6228 divers (Francas) de 12 300€ et du compte 60611 eau de 3500€ par réduction des comptes 6413 personnel non titulaire de 10 000€, 6451 Urssaf de 2300€ et 022 dépenses imprévues de 3500€.

Création d'un poste d'agent non titulaire : Pour les besoins saisonniers des services techniques, du 7 juillet 2014 au 29 août 2014 à l'indice du 1er échelon

de l'échelle III.

Commission des travaux : Présente les priorités proposées pour les bâtiments, notamment conformité électrique de la chaufferie et du tableau général de l'école maternelle, alimentation du local boules depuis le restaurant scolaire, couverture du mur en pisé du cimetière, isolation de la réserve du magasin Vival, préau de l'école maternelle, wc publics, toiture du lavoir de Ruffieu. Priorités pour les travaux de voirie : Parking allée de Moncizet, parking pour voitures de passage près de la table de pique-nique du rond-point de la Maison Blanche, Jeux de la Place et city stade.

Commission scolaire : Confirmation des horaires des accueils périscolaire : matin de 7h30 à 8h30 - 1€, récré-goûter de 15h45 à 16h15 - gratuit, accueil périscolaire du soir de 16h15 à 18h00 - 1,5€, une intervention d'un animateur étant prévu pendant ce temps les lundi, mardi et jeudi. Le mercredi matin de 7h30 à 8h45 et à midi de 11h45 à 12h30 - 1€ chaque séance.

Commission Bibliothèque : Retour sur le rapport d'activité de la Bibliothèque. Décision d'une rallonge de 300€ pour achat d'un fonds particulier sur la guerre de 14-18. Acceptation de reconduire la soirée contes en pyjamas avec Marie Dragic. Accord pour commander des sacs en toile de jute pour les remettre aux lecteurs.

Commission culture : Inauguration de la Fontaine de Jean-Jacques Rousseau le samedi 28 juin à 11h, sur place. Décision d'organiser le forum des associations le samedi 6 septembre de 10h à 13h au Foyer. La commission propose de demander aux familles qui ont des documents sur la guerre de 14-18 de les prêter afin de faire une exposition au mois de novembre à la Bibliothèque. (Photos, cartes postales, journaux rédigés par les poilus...) Il sera étudié d'imprimer un calendrier des spectacles accueillis à la Salle des Fêtes afin de leur donner une meilleure lisibilité.

CCAS : Janine Gallin-Martel a été élue comme Vice-Présidente. Il y a actuellement 33 personnes abonnées à la téléalarme et 6 au portage de repas. Pour permettre l'ouverture du club des retraités, la mairie sera ouverte le mardi en début d'après-midi pour permettre à un participant de prendre la clef. Etudier la possibilité, pour les personnes âgées de manger le mardi au restaurant scolaire sur inscription préalable, au tarif adulte.

Tirage au sort des jurés d'assise : Il sera

Conseil Municipal : séance du 26 mai 2014 (suite)

fait publiquement à partir de la liste informatique, le lundi 2 juin à 18h en Mairie.

Indemnité de conseil au trésorier : Acceptation de la voter au taux de 100% (Unanimité)

Contrat d'assurance pour la couverture des risques statutaires : Accord avec l'avenant du CIGAC (Groupama). L'assiette de calcul prendra en compte le traitement brut+ la NBI+ le supplément familial, au taux de 6,13% pour les agents CNRACL et 1,39% pour les agents IRCANTEC. (Unanimité)

Fixation du tarif 2014 pour le restaurant scolaire et les accueils périscolaires : Restaurant scolaire : QF inférieur à 500€ : 2,55€ le repas, de 500 à 799€ : 3,75€, de 800 à 999€ : 4,20€, supérieur ou égal à 1000€ : 4,60€, hors commune : 5,60€, adulte : 7,90€. (Unanimité)

Accueil périscolaire : Le matin de 7h 30 : 1,00€ la séance, le soir de 15h45 à 16h15 (récré-goûter) : gratuit, le soir de 16h15 à 18h00 : 1,50€, le mercredi matin et à midi, de 11h45 à 12h30 : 1,00€, à midi, pour les enfants allergiques qui apportent leur repas : 2,00€. (Unanimité)

Création d'un poste d'adjoint d'animation pour l'accueil périscolaire : Afin de renforcer et coordonner l'équipe actuelle, sur la base de 15h hebdomadaires. Niveau minimum BAFA. (Unanimité)

Révision des tarifs de la bibliothèque : L'abonnement est fixé à 7€ par famille et par an pour les nivolaisiens et à 12€ pour les familles des communes extérieures. (Unanimité)

Création d'un préau à l'école maternelle : Après examen de trois solutions différentes, c'est la proposition de Franco pour un préau avec toit terrasse en lamellé-collé qui est retenue pour un montant de 15 786,67€ TTC. (Unanimité)

Aménagement de deux parkings : Finition en concassé. 17 places allée de Montcizet et 3 places au rond-point de la Maison Blanche, près de la table de pique-nique, pour un montant total de 7230,00€ TTC. (Unanimité)

Mise en conformité de bâtiments communaux : Tableau général basse tension de l'école maternelle : 6 097,62€ TTC, Alimentation du local boules à partir du restaurant scolaire et installation d'un relayage de défaut de tension des armoires frigorifiques : 5 211,44€, Suppression de l'alimentation des extracteurs par le tableau électrique de la chaufferie et raccordement au tableau général de l'école maternelle : 1 550,86€ TTC, par l'entreprise l'Ybelec de Nivolas-Vermelle. (Unanimité)

Convention cadre avec le CNFPT : Pour organisation de formations complémentaires.

Mise en conformité de l'accessibilité de l'école primaire : Modification de la

demande de subvention au Conseil Général, pour tenir compte des surcoûts entraînés par les demandes de la Sous-Commission Départementale d'accessibilité des Handicapés.

Déclarations préalables :

Jacques Viviant : parcelle AC 127, 1304 RN 85, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour division parcellaire en vue de créer deux lots à bâtir.

Agate géomètres : parcelle A 126, chemin de Pillot, en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, pour division parcellaire en vue de créer deux lots à bâtir.

Mounir Bentaybi : parcelle AB 528, 316, rue du Lac, en zone Ub au PLU, Bleu Bc et rouge RC au PPR, pour élargissement de deux portes-fenêtres.

Certificat d'urbanisme :

Jean-Claude Millet : parcelle 41 Impasse du Tilleul, en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, CU informatif.

Permis de construire :

M. Rossignol, Mme Sobrinho : parcelle AH 123, 3365 RN 85, en zone Ua au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, pour modification des ouvertures et augmentation de la surface de plancher.

SARA : Parcelle AC 19, 24 à 30, 32, 363, 388, rue du Vernay, en zone AUi au PLU, Blanc et Rouge RC au PPR, pour extension de la ZAE du Vernay, viabilisation de 17 lots à vocation artisanale.

Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Nivolas-Vermelle, une envie d'avenir : Une opposition utile et active : nos premiers pas ...

Dans le dernier TUN, nous vous exprimions notre volonté d'être une opposition utile et active. C'est donc à juste titre que nous avons été interpellés par une élue du groupe majoritaire lors du Conseil Municipal du 26 mai sur comment nous allions atteindre notre objectif. Cela mérite quelques explications...

Ne pas participer aux commissions municipales est volontaire, dans la mesure où l'équipe du Maire n'a pas été élue sur notre programme. Il ne s'agit pas d'un manque de dynamisme, mais plutôt de cohérence avec nos idéaux soutenus par 30% des électeurs.

Pour nous, une opposition active est celle qui agit avec efficacité et rend un service. Nos élus sont

présents aux Conseils Municipaux et font preuve de discernement dans leur vote. Même si leurs seules 3 voix n'ont pas de réel impact sur la décision finale, ils expriment leurs avis, demandent des précisions et se prononcent en pleine connaissance de cause. C'est ainsi que la liste des travaux a été approuvée, la subvention annuelle du CCAS validée...

Nous nous interrogeons tout de même sur la priorisation des actions à venir et décrites par la commission des travaux lors du conseil (hormis la mise en conformité de l'électricité de différents bâtiments). Notre groupe est également intervenu pour faire quelques propositions actuellement à l'étude : enlever les

jeux du square de la Poste que nous trouvons obsolètes voire carrément dangereux, réglementer l'affichage sauvage à l'entrée de Nivolas (rond point de la Maison Blanche)... Nous serons vigilants pour suivre l'avancée de ces différents sujets.

Suite à notre demande, nous avons constaté une amélioration du mode de fonctionnement du Conseil Municipal puisque depuis les deux derniers conseils, tous les membres ont eu accès en amont, aux projets de délibération ainsi qu'aux comptes rendus des bureaux.

Notre association est maintenant créée. Ses membres se retrouvent régulièrement et pour certains sont présents aux Conseils Municipaux pour soutenir nos élus.

Nous prévoyons des réunions régulières chaque premier mercredi du mois à 20h30 au foyer des retraités et ceci dès le 2 juillet. Nous vous invitons à venir y assister, pour exprimer vos attentes, vos envies et pourquoi ne pas y adhérer. Nous envisageons de vous consulter sur des sujets qui vous concernent : intérêt pour les jardins familiaux, installation d'un city-stade... Questionnez-nous sur la page Facebook « Envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle » ou sur notre adresse mail : nvenviedavenir@gmail.com

Nous insistons une fois de plus sur notre disponibilité, n'hésitez pas à nous interpellier au marché ou à l'occasion d'une rencontre.

Informations Municipales

Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

A votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada | tél 04 74 27 93 74

Véronique Fiel | l'Emeraude, Rte Nationale 85

Véronique Reynaud |

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol |

Philippe Kieffer | l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Alex Leygnier |

Marie-Thérèse Resseguier |

PAPATHEDOROU Symeon |

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tel 06 62 28 28 31

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tel 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

Rappel : lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990 stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante:

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.

- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.

- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique: on ne doit pas gêner ses voisins.

Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses:

1/ Evitez de faire des feux journaliers.

2/ Laisser vos déchets herbeux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.

3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.

4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.

5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolas-Vermelle, Ruy et Chateaufvillain sont à votre disposition.

CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolas-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence. Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

La réforme des rythmes scolaires

A l'école de Nivolas :

Nous avons pris en compte deux grands impératifs : les intérêts de l'enfant et nos moyens limités. Pour le bien de l'enfant : il semble que dans les communes qui ont appliqué la réforme dès cette année, l'aspect le plus positif pour les apprentissages soit de bénéficier d'une matinée de classe supplémentaire, celle qui avait été supprimée un peu rapidement dans la réforme de 2008. Il aurait été profitable de revenir à la classe du samedi matin, mais le sondage fait auprès des familles montre que le mercredi est plébiscité.

Le second aspect est de réduire la journée scolaire, sans substituer automatiquement aux heures de classe délogées des heures d'activités encadrées, surtout pour les maternelles. Les études faites dans les communes rentrées dans la réforme dès 2013-2014 avec un encouragement à l'inscription des enfants au périscolaire, montrent une fatigue accrue.

D'autre part, il faut tenir compte que les horaires des parents ne cadrent pas tous avec les horaires scolaires, d'où l'intérêt de prévoir des temps d'accueil périscolaire, dans un cadre sécurisant, avec des personnels qui restent référents pour l'enfant. Les systèmes les plus décriés sont ceux où l'on propose une multitude d'activités, avec des animateurs souvent changeants. Les moyens des communes : la réforme, telle qu'elle était envisagée au départ par Vincent Peillon

entraînait des coûts exorbitants, confirmés largement dans les communes qui se sont lancées dès la rentrée 2013. Nous avons estimé que cela entraînerait, soit une augmentation de 7% de nos impôts locaux, soit une diminution de 10% de nos investissements, deux alternatives inadmissibles.

Tous ces impératifs sont un peu la quadrature du cercle. Pour en sortir, voici ce que le Conseil Municipal propose, à partir des horaires scolaires retenus : 8h30 - 11h45, 13h45 - 15h45 et le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

Le matin un accueil périscolaire à partir de 7h30 sur inscription et avec une participation de 1€.

Le soir, de 15h45 à 16h15, une récré-gûter sur inscription préalable, mais gratuite. Ce temps, qui se déroulerait dans chacune des écoles primaires et maternelles permettrait aux enfants de décompresser puisque les primaires n'auraient plus de récré l'après-midi et seuls, les maternelles qui ne dorment pas en auraient une.

Pendant ce temps, il est conseillé aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants, soit dès 15h45, soit jusqu'à 16h15, voire 16h30, comme aujourd'hui. Notre souci est de prendre en compte la fatigabilité de l'enfant en n'accroissant pas son temps en collectivité, quand il est possible de faire autrement.

Ensuite, à partir de 16h15 - 16h30, un nouveau temps d'accueil périscolaire, jusqu'à 18h00, avec une participation de 1,50€, où il sera proposé aux enfants des jeux libres, des activités manuelles, un lieu tranquille pour faire les devoirs. Pendant ce temps, il est prévu pour des groupes de quinze enfants, une activité théâtre le lundi, gym le mardi et sports collectifs le jeudi avec un intervenant des associations et clubs locaux et cela jusqu'à 17h30.

Le mercredi, un accueil périscolaire est prévu le matin à partir de 7h30 et à midi, de 11h45 à 12h30, avec une participation de 1€ par séance.

Pour des raisons évidentes de sécurité pour les enfants, ne seront accueillis dans ces temps périscolaires que les enfants inscrits préalablement, avant le jeudi à midi de la semaine précédente.

Pour l'école de Boussieu :

L'école étant sur le territoire de la commune de Bourgoin-Jallieu, ce sont les règles retenues dans cette commune qui seront mises en place. La Commune a décidé d'utiliser la possibilité d'assouplissement proposée par Benoit Hamon et de rassembler sur une seule demi-journée, en roulement dans les différentes écoles, les accueils périscolaires. Pour l'école de Boussieu, ce serait vraisemblablement le jeudi après-midi qui serait délogé, pour des activités non obligatoires.

Récapitulatif des manifestations

De la vigne au vin - Exposition à l'église de Vermelle
le samedi et le dimanche de 15h à 18h30 jusqu'au 27 juillet 2014

Atelier théâtre - Spectacle de fin d'année
Lundi 23 juin à 20h30 à la Salle des Fêtes

Kermesse de l'école de Boussieu
Vendredi 27 juin après la classe - Cour de l'école

Inauguration de la fontaine de Jean-Jacques Rousseau
Samedi 28 juin à 11h00 - sur place, vie Etroite

Gala de gymnastique R. Belony
28 juin à partir de 17h00 au gymnase - Repas sur inscription

Amicale du Don du Sang
Dimanche 29 juin à 12h00 - Repas convivial sur inscription

Fête d'été - Organisée par le Basket club et le Tennis club
Samedi 5 juillet au Stade Municipal - à partir de 9h30

La nuit des églises - Exposition de la vigne au vin
Samedi 5 juillet jusqu'à 22h00

Don du sang
Mardi 22 juillet de 16h45 à 19h15 - à la Salle des Fêtes

Ciné-été - EPIC de Chris Wedge
Mardi 29 juillet à partir de 21h00 à l'école de Boussieu

Messe de l'assomption
Vendredi 15 août - à l'église de Vermelle

Forum des associations
Samedi 6 septembre de 10h à 13h - au Foyer Municipal

Apéro-lecture de l'atelier d'écriture
Samedi 6 septembre à 11h30 - A la bibliothèque

Vide-grenier du Secours Populaire
Dimanche 14 septembre toute la journée
Salle des fêtes et parking de la Place

Journées Européennes du Patrimoine
Le patrimoine s'expose samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - à l'église de Vermelle
Visites commentées le dimanche à 10h00, 14h00, 16h00

Randonnée semi-nocturne organisée par l'ALEP Plein-Air
Samedi 27 septembre à partir de 17h30 - à la Salle des Fêtes
Repas sur inscription

Des roses pour les mamans

Tradition respectée, la municipalité avait invité les mamans de la commune à venir passer un moment de convivialité. Un moment qui permet de se rencontrer entre différents quartiers parfois un peu éloignés. Michel Rival, le Maire, en souhaitant une bonne fête à toutes, rappelait à l'occasion du centenaire du déclenchement de la

grande guerre, le rôle que les femmes avaient joué dans ce conflit et en même temps l'accélérateur de la reconnaissance du rôle de la femme dans la société que ce conflit avait permis. Un pas vers la parité et vers l'égalité, mais qui sont loin d'être acquises encore dans tous les domaines. Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe à la

culture et aux fêtes, avait choisi la lecture d'un texte humoristique, décrivant le nombre de manipulations de couverts et d'assiettes qu'une femme, mère de deux enfants peut faire en dix ans. Au cours de l'apéritif qui suivit, Roger Dolin et Laurent Glad faisaient le tour de la salle pour remettre une rose à chacune des participantes.



Curieuse coïncidence

La photo datant de mars 1938 où Henri Robert est représenté avec une truite au bout du fil, a été prise en contrebas de la scierie Rabatel. Je découvre que celle qui figure en page de couverture du TUN n°109 se situe à peu près au même endroit.

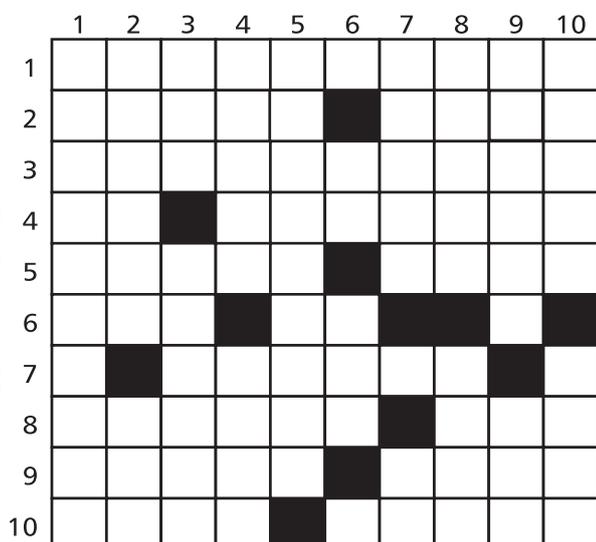
Henri Robert



Commémoration du 8 mai 1945



Mots Croisés n°110



Horizontalement

- 1/ Dame de haut lignage
- 2/ Livre d'histoires
Dieu adoré
- 3/ Débitèrent en tranches fines
- 4/ Pronom - Reprise
- 5/ Poète grec - Petits supports
- 6/ Pas à moi - Elu abrégé
- 7/ On ne les aime guère froides
- 8/ Ne servent pas
Boisson d'outre-manche
- 9/ Vers l'or ?
Sa lenteur est connue
- 10/ Accroche à l'étal
sans occupation

Verticalement

- 1/ Four ?
- 2/ Poète grec - Sans effets
- 3/ Personne de confiance
Parfois de secours
- 4/ Parat de bas en haut
Fatiguée
- 5/ Flattées
- 6/ Article étranger - Non dits
- 7/ Ventilator
Vert et rouge chez Rimbaud
- 8/ Tsarine - Marque l'absence
- 9/ Prélats du pape
Poème médiéval
- 10/ Plaidés - N'a pas servi

(Solution p. 16)

Des travaux en hauteur au gymnase municipal

Depuis plusieurs années, la commune a entrepris de changer les translucides qui éclairent les deux salles. En effet, le gymnase dépasse les vingt-cinq ans et les translucides sont petit à petit, rongés par le soleil et les intempéries. Deux faces ont déjà été changées, l'une après l'autre, car les sommes en jeu sont importantes. C'est maintenant le tour des deux dernières faces qui n'avaient pas été renouvelées. Les translucides actuels sont beaucoup plus résistants aux ultra-

violets et en même temps beaucoup plus efficaces thermiquement, ce qui n'est pas négligeable vu l'importance des volumes à chauffer. Par la même occasion, les lanterneaux de la grande salle seront changés, car ils avaient aussi subi l'outrage du temps. L'entreprise Franco, s'est vue confier ces travaux délicats, car ils nécessitent l'usage d'une nacelle.



Pour l'accueil des pique-niqueurs de passage

À l'entrée du village, un beau coin de verdure a été aménagé face au rond-point de la maison blanche. Une table de pique-nique a été installée, et dès les beaux jours, elle est souvent prise d'assaut, car il est agréable de faire une étape, dans un coin ombragé, un peu à l'écart de la circulation et tout près de la rivière. Jusqu'à maintenant, c'était un peu difficile de se garer et les plus hardis

se posaient pratiquement dans le rond-point. Le Conseil Municipal a donc décidé d'aménager un accès avec quelques places de stationnement afin que cette étape agréable puisse être notée dans les tablettes des voyageurs...ou même des habitants du village. L'entreprise Fasson de Meyrié a mené à bien ce petit aménagement de confort.



Réfection du sol du foyer

Après les différentes modifications apportées au rez de chaussée du Foyer Municipal afin de le mettre en conformité pour l'accessibilité des handicapés, il restait à rénover le sol pour rendre la salle accueillante pour toutes les utilisations. En effet, la Salle pour Tous étant à l'étage, le foyer est désormais mis à disposition pour des manifestations à caractère familial lorsqu'une personne âgée ou handicapée ne peut pas monter les escaliers. L'équipe des services techniques a donc rattrapé les fissures avant d'appliquer une peinture au sol.



Un nouveau parking de covoiturage

Troisième parking réalisé sur le territoire de la CAPI, celui de Nivolas-Vermelle devrait permettre à ceux qui se donnent rendez-vous sur une des places de la commune de trouver un espace aménagé, éclairé afin de pouvoir réduire leurs frais de déplacement pour se rendre au travail.

Ce nouveau parking libérera des places dans le centre du village pour les clients des commerces locaux. Décidé et financé par la CAPI, dans le cadre d'un plan pluriannuel, le parking situé près du rond-point de Ruffieu a été réalisé par l'entreprise Lefèvre sous la conduite de SARA, la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes, une société d'aménagement publique, mise en place par la CAPI, pour réaliser ses aménagements en direct.

Le terrain, a été cédé gratuitement par la commune à la CAPI, afin de soulager les parkings du Centre du village et d'encourager le co-voiturage. Une trentaine de places gratuites sont à disposition des automobilistes qui sont invités à les utiliser sans attendre.



Ce parking a été positionné également à proximité immédiate d'un arrêt de bus, ce qui permet de poser sa voiture dans un parking gratuit et d'aller dans le centre ville ou à la gare.

Les secours expliqués aux enfants

Les pompiers du Centre de Secours de Nivolas avaient invité les enfants à une journée portes ouvertes, afin d'expliquer les différents gestes utilisés lors des premiers secours. Massage cardiaque, découverte des divers instruments équipant le camion pompe tonne ou le véhicule de secours et d'aide aux blessés.

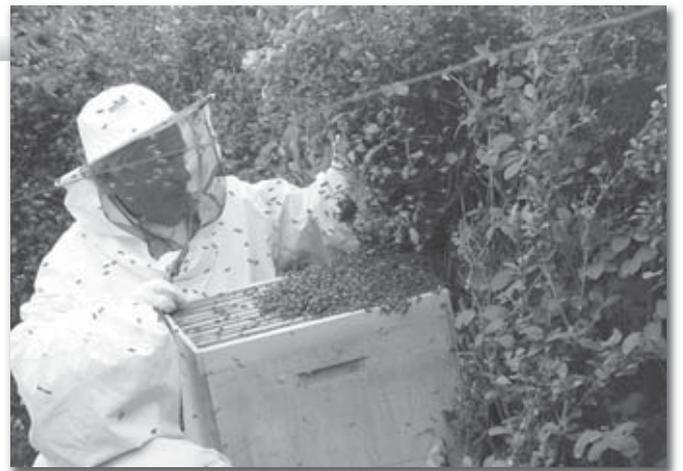
Les enfants étaient fascinés, tout particulièrement par le maniement de la lance à incendie ou par l'équipement du camion. Quelques jeunes vocations sont sûrement nées à cette occasion, qui pourront trouver leur application dans quelques années. Delphine Goyet, de son côté,

prenait photos sur photos afin d'illustrer le prochain calendrier qui est déjà en préparation.



L'essaim a fait l'école buissonnière

L'après-midi du 8 mai, Laurent Gobi le gardien de l'école de Bousseu eut la surprise de voir arriver un énorme vol d'hyménoptères qui vint s'accrocher dans la haie qui sépare l'école du foyer Marhaba. Même si on sait que les abeilles ne s'intéressent qu'aux fleurs, un essaim de cette importance au sein d'une école pouvait faire désordre, aussi il décida, en accord avec Michel Rival, le maire, de faire appel à un apiculteur amateur de Nivolas. Robert Betka, après avoir attendu que le soleil ait diminué un peu son ardeur, arrivait avec tout son matériel, combinaison, enfumoir, et bien entendu une ruche vide que le nouvel essaim, rassemblé autour de sa reine s'empressa d'occuper. Affaire rondement menée puisqu'en moins d'une heure toutes les abeilles avaient regagné leur nouveau logis.



7 nouveaux donneurs au don du sang



Le nombre total de dons pour la période est resté dans la moyenne des collectes pour l'année. Alain Guerrier a eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à 7 nouveaux donneurs qui faisaient ce geste de solidarité pour la première fois. Celui-ci lançait d'ailleurs un appel à tous les jeunes qui fréquentent les clubs sportifs de la commune et ils sont nombreux, pour les inciter à donner leur sang également. Il faut savoir que la quantité de sang prélevée est reconstituée dans les heures qui suivent et que cela ne perturbe en rien la santé du donneur, mais peut sauver la vie du receveur.

**Amicale
du
Don
du Sang**

**Dimanche 29 juin
à 12h**

*Repas convivial
sur inscription*

Don du sang - Mardi 22 juillet de 16h45 à 19h15 - A la Salle des Fêtes

Les pieds sous la table, la tête dans les chansons



Le repas de retraités de plus de 70 ans a connu un franc succès. Chacun était arrivé tout à la joie de retrouver des amis qu'on ne voit parfois que dans cette occasion, aussi, les conversations allaient bon train,

quand Michel Rival, le Maire, souhaitant à tous de passer une bonne journée, présentait les membres du CCAS, ainsi que les bénévoles qui avaient tout minutieusement préparé pour que le repas soit une vraie fête. Et de fait, tout était réussi. Le menu, préparé par le Traiteur Ke c'est bon, rallia tous les suffrages avant que les artistes habituels ne présentent un aspect de leurs talents. Chants et histoires animèrent une bonne partie de l'après-midi et on eut même droit à une intervention de la mère Cottivet souhaitant le



meilleur à tous les belins belines. Ceux qui franchissaient la porte pour la première fois se disaient que tout compte fait, ce n'était pas si angoissant de passer le cap des 70 ans.



Messe de l'assomption

Vendredi 15 août - à l'église de Vermelle

Forum des associations

Samedi 6 septembre de 10h à 13h - au Foyer Municipal

La nuit des églises - Exposition de la vigne au vin - Samedi 5 juillet jusqu'à 22h00

La chronique de Guy Hyver

Sauf à tenir absolument à être «ringardisé» à jamais en se sacrifiant sur l'autel de l'éternité, il ne viendrait à l'idée de personne de faire le procès à charge de ce que l'on appelle couramment de nos jours «les nouvelles technologies». Elles sont nombreuses et variées, mais toutes gravitent plus ou moins autour de l'informatique, et de l'incontestable seigneur adulé et vénéré par le monde entier : le grand, l'immense, le gigantesque roi «Internet». Jamais seigneur ne fut autant courtoisé et encensé dans l'histoire de la planète. Les grands, les petits, les jeunes, les vieux, les intelligents, les imbéciles, les hommes, les femmes de tous pays confondus, de toute couleur de peau, de toute obédience religieuse et de toute opinion politique se prosternent devant le «maître absolu». Ils en tombent parfois follement amoureux, ils ne le quittent plus, allant même pour certains jusqu'à l'addiction la plus tenace, et parfois l'overdose. Dommage que ce roi là soit virtuel, car s'il était de chair et d'os il pourrait vraiment gouverner le monde, faisant le bonheur de l'humanité toute entière qui vivrait dans la liesse et la félicité. Plus besoin d'élections, il dirigerait tout, de partout et pour toujours à la satisfaction générale et unanime. De plus, «informatique» et «Internet» ont enfanté un beau bébé joufflu qu'ils ont appelé «téléphonie mobile», un bébé extraordinaire, une santé de fer, une croissance inimaginable et une intelligence qui progresse à pas de géant. A en faire rêver tous les parents du monde.

En effet, concernant ces nouvelles technologies, comment critiquer ces géniales inventions qui ont révolutionné nos méthodes de travail, qui ont simplifié à l'extrême des choses hyper-compliquées, qui nous amènent en permanence des tonnes de progrès dans notre vie de tous les jours, et qui surtout ont changé à jamais les moyens de communication entre les hommes.

Pourtant, à bien y regarder, les «effets pervers» apparaissent de plus en plus souvent au grand jour. Mais attention, l'idée n'est pas de remettre en cause l'existence du grand seigneur. Vous n'y pensez pas !... ce serait crime de lèse-majesté. Simplement de faire un petit inventaire à la Prévert de ce qui se trouve sur le revers de la médaille. Car comme on le sait, chaque médaille à son revers, et «informatique», «Internet» et leur rejeton «téléphonie mobile» n'échappent pas à la règle.

Ceci, pour une raison bien simple : comme pour beaucoup de nouvelles inventions, tapi dans l'ombre, un autre roi qui s'appelle «le profit» dicte sa loi chaque fois qu'il s'agit d'enranger des bénéfices, mais bon, c'est son «boulot». Vite, vite, il y a de l'argent à gagner, alors allons-y, n'attendons pas plus longtemps, engrangeons,



engrangeons. Tant pis si on jette le manche avant la cognée, tant pis si on joue les apprentis sorciers, pour le reste, on improvisera, on a bien le temps de voir... Ainsi, pour ne pas perdre de temps et donc d'argent, au lieu de bien réfléchir sur ces fameux «effets pervers» et d'inventer des garde-fous pour les éviter autant que faire se peut, on laisse la porte entrebaillée, pour ne pas dire grande ouverte, aux dérives de toutes sortes. Alors, «le grand n'importe quoi» aspiré par le courant d'air ainsi créé fait tout naturellement force de loi. Mais bon ! me direz-vous, la cupidité n'a pas attendu l'avènement de l'informatique et d'Internet pour distiller son venin. Il y a longtemps qu'elle mène le monde, c'est une évidence.

Cependant, il est par exemple fort déplaisant de trouver en permanence sur son ordinateur des «choses» qui n'ont rien à y faire, des «choses» que l'on n'a pas souhaitées, envoyées par des gens que l'on a pas invités, et qui se manifestent sous les formes les plus diverses. Dans le même registre, et chacun d'entre-nous peut le constater, il est aussi insupportable d'être sans arrêt sollicité au téléphone par des démarcheurs publicitaires qui veulent vous vendre un canapé, des panneaux solaires, des bouteilles de vin censées représenter le cru du siècle, un bilboquet électronique, une assurance pour financer vos funérailles, et que sais-je encore ! Il paraît que plus ou moins sous le manteau, des listes entières de «couillons de consommateurs» (en l'occurrence nous) se monnaient fort cher et se déplacent à la vitesse de l'éclair sur Internet. Tout cela comme aurait dit le roi Richard : «à l'insu de notre plein gré». Où sont les garde-fous qui devraient nous préserver ? Nulle part, c'est à toi «couillon de consommateur» de payer si tu veux être épargné par ce fléau.

Le bébé surdoué «téléphonie mobile», alors lui, il bat tous les records !... Dès qu'il s'invite dans un groupe d'au moins deux individus (enfin même un tout seul, mais là ça n'embête personne), la règle devient irrémédiablement : «cause toujours, tu m'intéresses» ! L'attention du (ou des) heureux possesseurs d'appareil(s), et entièrement accaparé par l'écran magique. Au début, c'est généralement la discrétion qui domine, on se cache un peu par politesse, ce ne sont que de furtifs coups d'œil. Puis sournoisement, l'irrésistible addiction reprend peu à peu le dessus. On consulte la dernière «vanne» à la mode qui apparaît sur l'écran, on sourit automatiquement, parce qu'il faut bien que ça fasse sourire pour faire croire que c'est important. On pianote discrètement pour répondre par une autre «vanne». On en fait profiter également les autres «pianoteurs» qui s'esclaffent à leur tour en se passant furtivement les écrans. Et puis de temps en temps, miracle, on redescend sur terre et on revient dans la conversation générale. Les sociologues comparent ça à un «effet de tribu». L'individu n'arriverait pas en réalité à couper le



cordon ombilical virtuel qui le relie à sa tribu de peur d'en être exclu ! Admettons-le, ce serait donc la version moderne de la communication par signaux de fumée bien connu des Apaches, des Sioux ou autres Jivaros pour correspondre avec leur tribu. C'est quand même curieux ! mais bon si les sociologues le disent.

Vous me direz, cela a aussi des avantages, on peut par exemple presque instantanément, dans le feu d'une conversation, connaître la réponse à toutes les questions que l'on se pose. Si on est en désaccord sur le nom du plus grand fleuve qui traversait la Mésopotamie, ou du nom du coureur qui a fini 10ème du tour de France 1937, pas de problème, trois clics, et dans les secondes qui suivent vous avez la réponse. C'est pas beau ça ? Par contre, un des paradoxes de cette communication à outrance, est qu'on peut être «branchés» en permanence avec la terre entière pour discuter de sujets souvent complètement futiles. Cependant, on oublie de plus en plus souvent son voisin de table, son voisin de palier ou son voisin de lotissement, avec eux, ce n'est pas excitant, on peut leur parler directement sans écran interposé!... Et qu'on ne stigmatise pas simplement la jeunesse, ce phénomène comportemental atteint peu à peu toutes les couches et toutes les générations de la société. Comme dans de nombreux domaines, «trop de communication tue la communication», la preuve : alors qu'un clic suffit pour avoir n'importe quel renseignement, les plus grands ingénieurs de notre pays ont inventé des nouveaux trains TER qui sont trop larges pour entrer dans nos gares. Il fallait le faire ! C'est Gaston la gaffe au royaume de Kafka !

Et puis, il y a bien plus grave, l'utilisation du «bébé surdoué» en conduisant un véhicule. Chacun sait que c'est extrêmement dangereux, surtout depuis l'apparition sur les écrans de papa Internet et de dame télévision. Mais c'est la même chose, l'attirance est trop forte. Il faut comprendre, on donne au conducteur la permission d'avoir sur lui un pot de confiture d'une saveur extrême. Ce pot de confiture est tellement odorant, tellement savoureux qu'il en vient même souvent à vous tirer de votre torpeur de conducteur en vous murmurant une douce mélodie ou en vibrant avec volupté contre votre corps. Alors, la tentation est trop forte, le couvercle étant grand ouvert, on trempe le doigt dedans pour se délecter de cette



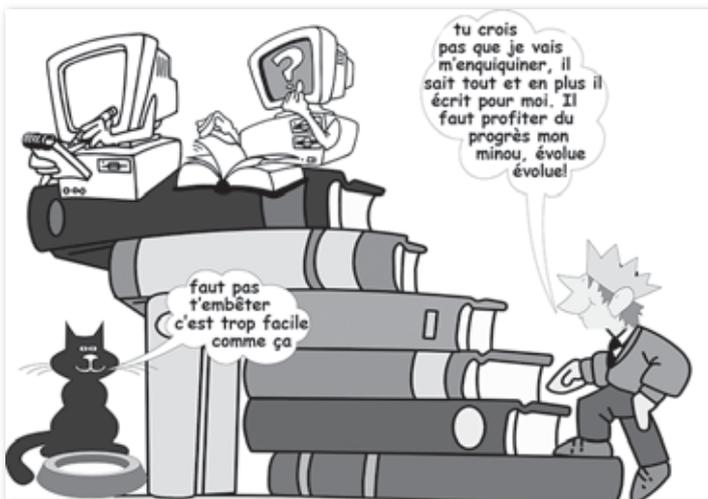
incomparable confiture. Rien de plus naturel ! Et puis, dans les secondes qui suivent, il se passe ce qui se passe, c'est à dire 99 fois sur 100 il ne se passe rien, mais la centième, l'incident, l'accident, le drame, la catastrophe !... Là encore, où sont les garde-fous qui protégeraient de ce fléau ? A part le gendarme ou le policier et son carnet de contravention, rien de bien efficace. Pire encore, on ne peut même plus prendre de mesures plus drastiques sans déclencher une levée de bouclier contre ce que certains considèreraient comme une agression insoutenable contre les libertés individuelles.

Passons rapidement sur toutes les «arnaques» mises en place à chaque détour de «la toile». Passons encore plus rapidement sur l'étalage consenti de sa vie privée sur les réseaux sociaux. Alors que chacun n'hésite plus à traîner son voisin en justice au prétexte qu'une branche de son arbre empiète sur votre propriété. Et ne parlons même pas de la divulgation au monde entier en instantané chaque fois qu'un «people» (et on en fabrique de plus en plus) fait «un pet de travers». Des commentaires, des sondages, des «qui approuvent», des «qui désapprouvent» pour monter l'affaire en épingle. J'en passe et des meilleurs !... Il faudrait quand même de temps en temps garder à l'esprit ce vieux proverbe qui dit que «l'excès en tout est un défaut», à méditer !...

Il faut bien vivre avec son temps, même s'il est en phase d'accélération exponentielle à vous en donner le tournis. Vive quand même les nouvelles technologies pour tout ce qu'elles nous amènent de positif.

Mais que cela ne nous fasse pas oublier les vacances qui arrivent à grand pas pour nous faire tous retrouver un petit havre de paix chez nous ou ailleurs dans cette vie de plus en plus tumultueuse. Alors, bonnes vacances à tous. Pour les «cyber-branchés» en vacances, lorsque vous aurez fini de répondre aux questions hautement existentielles par «j'aime» ou «j'aime pas», lorsque vous-en aurez terminé avec mail, SMS, MMS, selfies, post, Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat et consort, n'oubliez pas de profiter un peu de tout le reste dans la vraie vie. S'il vous reste un peu de temps, n'oubliez pas non plus d'envoyer quelques cartes postales, ça fait toujours plaisir.

Guy HYVER



Exposition : De la vigne au vin, toute une histoire

le samedi et le dimanche de 15h00 à 18h30 jusqu'au 27 juillet 2014 - à l'église de Vermelle

Groupes sur demande au 06 76 59 82 63

Présentation des résultats enquête

En Septembre 2013, nous avons lancé une enquête pour connaître plus précisément le mode de transport des habitants de Nivolas, leurs horaires, leur niveau d'information et leurs aptitudes à évoluer.

1. Rappel chiffres clés de la commune : Habitants : ~2400 ; Entreprises & Commerces : ~100 ; Salariés : ~900 ; Etudiants : ~1400

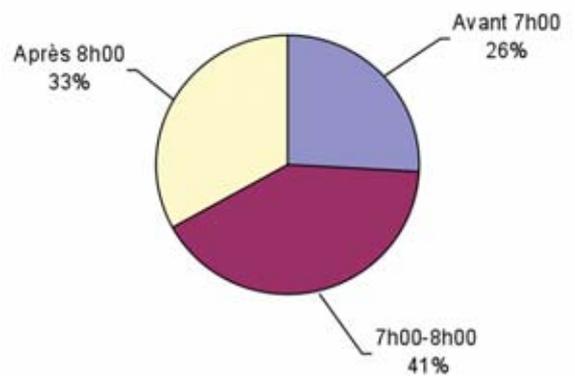
2. Services proposés par la CAPI et la région

- a. Transport en commun RUBAN Depuis septembre 2012, lignes régulières 20 (Eclose), 21 (Succieu)
- b. Transisère (transport scolaire)
- c. Co-voiturage (Parking relais en cours de réalisation à Ruffieu)
- d. Mode doux : marche, vélo, trottinette, etc. ..., (Schéma directeur vélo CAPI, Projet de sécurisation de la RD1085)

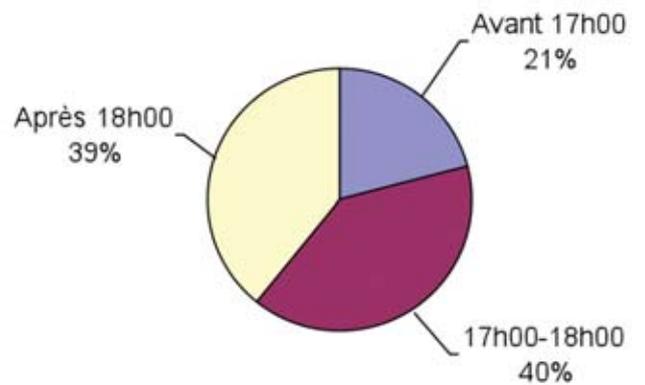
3. Questionnaire : Situation, modes transport domicile/travail, école, loisirs, utilisation des services proposées, capacité d'évolution

4. Résultats : Nombre retour questionnaire : **75**

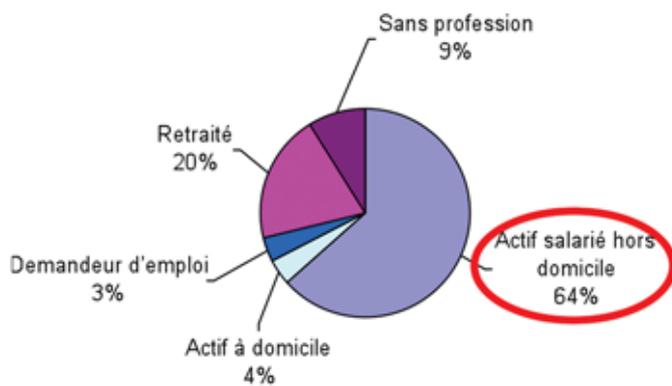
HORAIRE DE DÉPLACEMENT DOMICILE/TRAVAIL



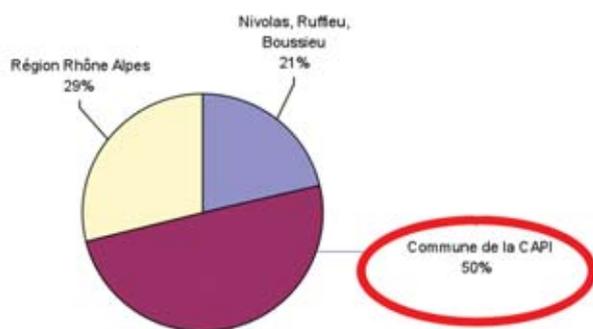
HORAIRE DE DÉPLACEMENT TRAVAIL/DOMICILE



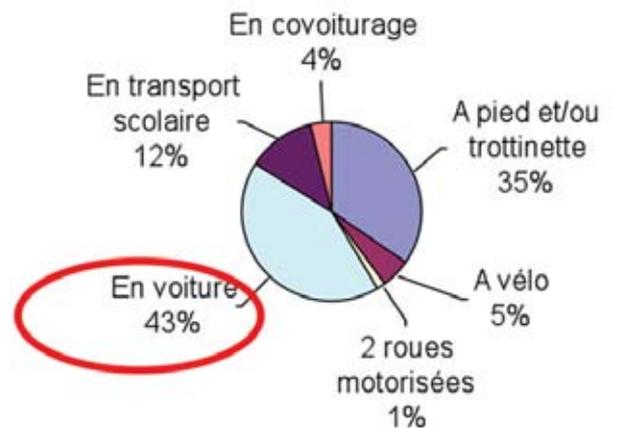
SITUATION DU FOYER



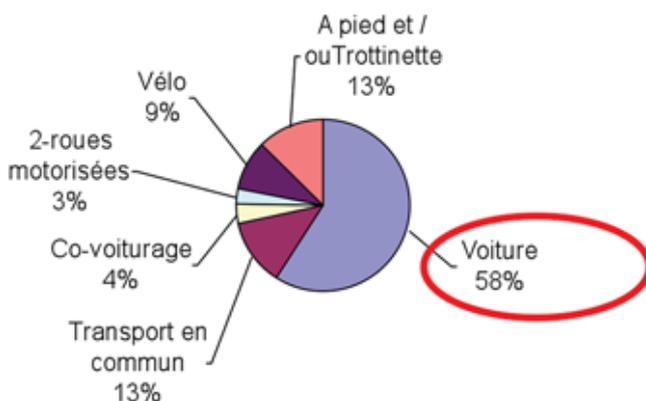
SITUATION DU FOYER



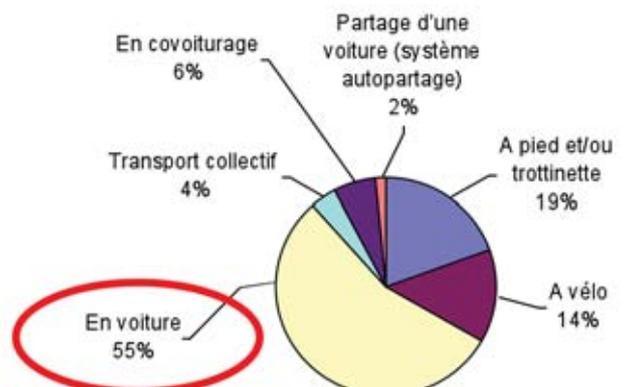
MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE/ECOLE



MOYEN DE TRANSPORT DOMICILE/TRAVAIL

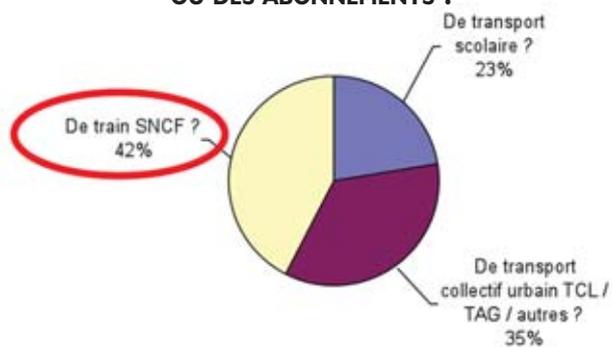


MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE/LOISIRS

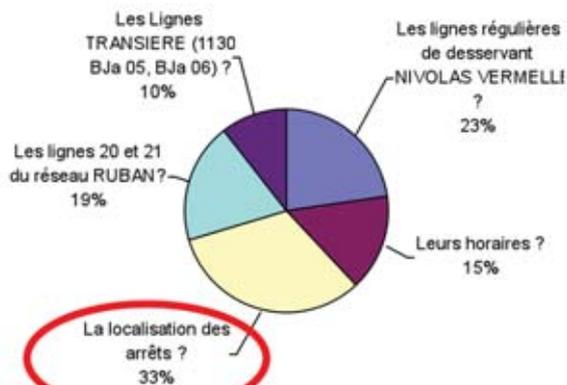


Mode de transport à Nivolas Vermelle

TRANSPORTS COLLECTIFS : POSSÉDEZ-VOUS UN OU DES ABONNEMENTS ?



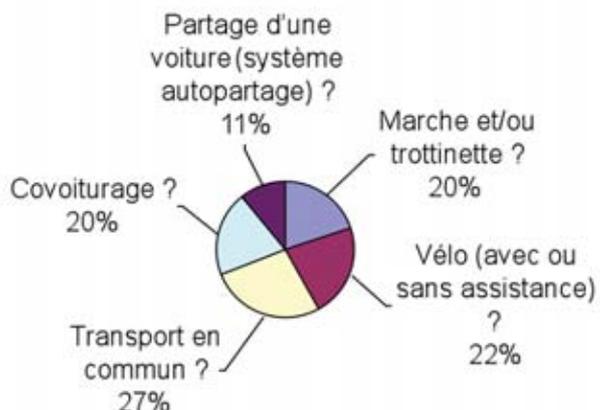
TRANSPORTS COLLECTIFS : CONNAISSEZ-VOUS ?



TRANSPORTS COLLECTIFS : POURQUOI N'UTILISEZ VOUS PAS LES SERVICES ACTUELS (RUBAN, TRANSISÈRE) ?



EVOLUTION - QUEL TYPE DE DÉPLACEMENT SERIEZ-VOUS PRÊT À PRATIQUER PROCHAINEMENT ?



5. Action de promotion des services de déplacements CAPI

Quoi : Projet de « journée découverte services CAPI,

Quand : un samedi matin,

Comment : Mise à disposition bus grand format, aller/retour Nivolas/Bourgoin sur parcours lignes 20 et 21, amplitude 3h (8h30 / 11h30),

Qui : des futurs usagers, accompagnés par des élus,

Pourquoi : objectif pédagogique, communication tous services CAPI déplacements, les correspondances (SNCF, Medipoles, etc ...)

Les évolutions sur les lignes RUBAN 20 et 21 prévues pour fin août 2014

Chaque année, la CAPI mobilité, déplacements urbains fait évoluer son service en proposant des adaptations sur les lignes péri urbaines qui ont connu une refonte en 2012. Ce suivi est aussi le moyen de maintenir le niveau de service face à la limitation budgétaire de rigueur.

Les chiffres des fréquentations (voir ci-dessous) remontées grâce au système billettique donnent des informations pour optimiser au mieux l'offre par rapport à la réelle utilisation du service.

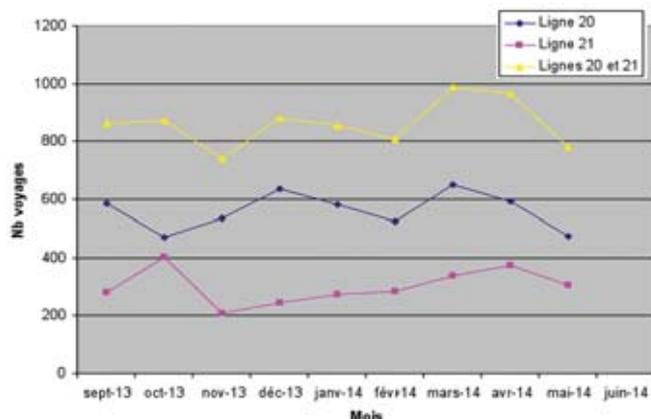


L'arrivée de Châteauvillain dans la CAPI depuis 2013 demande l'extension de la ligne 21 pour desservir cette commune.

L'évolution majeure pour la prochaine rentrée fin Aout 2014 consiste à la mise en déclenchement du service au delà de l'arrêt «Nivolas Place» en direction des communes périphériques : La combe des Eparres, Eclose, Badinières, Sérezin, Succieu, Châteauvillain». Les usagers de ces communes devront déclencher la demande (soit par téléphone au 04.74.94.62.03 ou 3 jours avant sur le site www.rubantransport.com) pour obtenir la desserte de l'arrêt demandé à l'heure fixe prévu sur la grille. Cette nouvelle disposition est valable aussi pour la desserte des arrêts de Nivolas «Les Curtets» et «Rivoire» ligne 20.

L'autre changement concerne la grille horaire des lignes qui va connaître des changements mineures (quelques minutes de glissement) permettant de mieux assurer les correspondances prioritairement avec les lignes Urbaines C, D, E, M et avec la SNCF.

FRÉQUENTATION RUBAN LIGNE 20 ET 21



les entreprises et services locaux

CDESIGN

Vous avez un projet de construction ou de rénovation, n'hésitez pas à venir en parler avec Chrystèle DEBEAUMONT dans son magasin CDesign au bord de la nationale, avant le rond point de Ruffieu et à côté du nouveau parking de covoiturage. Chrystèle DEBEAUMONT est agenceur d'intérieur. Elle vous propose des aménagements sur mesure tels que cuisines, salle de bains, dressing, ..., mais se charge également de la coordination des travaux associés et vous conseille sur la décoration appropriée.

Le projet est livré clefs en main avec du mobilier PYRAM pour les salles de bains et cuisines et AGEM pour le reste de l'habitat. Tous ces produits sont de fabrication française.

L'étude est faite sur plan pour un projet de construction ou à domicile pour une rénovation



et le déplacement est gratuit dans ce cas. Chrystèle DEBEAUMONT travaille seule dans son magasin et sous traite la pose avec des artisans du secteur. Aujourd'hui dans son showroom elle présente des cuisines et prévoit d'agrandir son espace d'exposition avec des salles de bains et des rangements d'ici la fin de l'année. Chrystèle DEBEAUMONT est pleine d'envie et reste à votre disposition pour partager son savoir-faire et son expérience.

Cdesign Aménagement d'intérieur
1095 Route Nationale 85
38300 Nivolas-Vermelle
Tel 04 74 93 27 92
creagencement3@orange.fr



BRIQUET MOTOCULTURE



Qui n'a pas remarqué l'arrivée de la société BRIQUET à Nivolas depuis le 24 mars dernier. Patrick et Pascale Briquet avaient repris en 1993, l'entreprise familiale (spécialisée dans les machines agricoles), créée en 1963 par Jean Briquet, le père de Patrick, à Saint Alban de Roche.

Installés au rond-point de Ruffieu, ils ont agrandi leur activité en passant de 140m² à 400 m². Avec leurs 12 employés, ils proposent à la vente tout le matériel de motoculture : motoculteurs, tondeuses, débroussailluses, taille haies, souffleurs, petits tracteurs, lames à neige... et aussi du petit matériel de jardin. Vous pouvez également leur apporter votre matériel pour de l'entretien et

de la réparation dans leurs vastes ateliers. Ils sont spécialistes des marques : Kubota, Honda, Stihl, Viking et Pellenc. Leur clientèle est composée à 70% de professionnels (paysagistes, collectivités...) et à 30 % de particuliers. Pascale et Patrick Briquet sont ravis de l'implantation de leur magasin à Nivolas, au bord de la route nationale, près de l'entrée de l'autoroute avec le rond-point qui facilite l'accès. Cette position a déjà permis la captation d'une nouvelle clientèle de particuliers.

N'hésitez pas à franchir la porte pour découvrir un matériel d'une grande technicité ou un simple équipement de petit jardinage, le meilleur accueil vous sera réservé !

Briquet Motoculture
19 rue des plattières - D 1085 - 38300 Nivolas-Vermelle
Tél. 04 74 93 45 56 - magasin@briquetmotoculture.fr

Journées Européennes du Patrimoine

Le patrimoine s'expose

samedi 20 et dimanche 21 septembre
de 10h à 12h et de 14h à 18h - à l'église de Vermelle
 Visites commentées le dimanche à 10h, 14h, 16h

Inauguration de la fontaine de Jean-Jacques Rousseau

Samedi 28 juin à 11h00 - sur place, vie Etroite
 (Se garer avenue de Ruffieu)

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	A	T	E	L	A	I	N	E
2	R	O	M	A	N		E	R	O	S
3	E	M	I	N	C	E	R	E	N	T
4	M	E		R	E	L	A	N	C	E
5	A	R	I	O	N		T	E	E	S
6	T	E	S		S	T			S	
7	O		S	U	E	U	R	S		N
8	I	N	U	S	E	S		A	L	E
9	R	U	E	E	S		U	N	A	U
10	E	S	S	E		O	I	S	I	F

les entreprises et services locaux

TAXI DE L'AGNY – NIVOLAS-VERMELLE OXYLIO



Un an déjà que Lilian Dolin a créé son activité de taxi, sous la raison sociale de « Taxi de l'Agnay ». Un an et l'activité commence à trouver son rythme de croisière.

Il faut dire que cette création d'entreprise, Lilian y pensait depuis longtemps et qu'il l'avait préparée et murie. Sa jovialité, son sens du service et de l'accueil, cela faisait longtemps qu'il souhaitait les mettre au service du public.

Pendant sept ans, aux « Ambulances Berjalliennes », il a effectué de nombreux transports médicaux, mais il avait envie de travailler avec des personnes un peu moins mal en point. Aussi c'est avec détermination qu'il s'est lancé vers le transport de personnes « assises ».

Il connaissait donc bien le paysage médical, dans le domaine du transport couché et cette reconversion lui a permis de découvrir une nouvelle clientèle, de nouvelles personnes.

Pour le moment, une grande partie de ses clients sont des

personnes qui travaillent sur Paris, Londres ou ailleurs et qui ne peuvent laisser leur voiture sur les parkings de l'aéroport ou des gares internationales. Sa semaine commence donc très tôt le lundi

matin pour les premiers TGV ou avions pour se terminer par un nouveau temps fort le jeudi et le vendredi pour assurer les retours.

Il envisage malgré tout, de revenir aux transports sanitaires, dès que possible.

En complément, il assure un service de « Taxi-colis », pour assurer des transports pointus de marchandises, des courses non prises en charge par les transporteurs habituels pour assurer des livraisons urgentes. Pour cela, il s'est équipé d'un fourgon, permettant de transporter des marchandises jusqu'à un certain volume.

Enfin, toujours, dans le sens d'aller au devant des besoins des gens, il est prêt à étudier des courses de proximité, pour des personnes dépourvues de voiture et qui ne veulent pas toujours solliciter leurs voisins ou leur famille.

Taxi de l'Agnay
122, rue du Bas-Vermelle
38300 Nivolas-Vermelle
tel : 06 84 95 39 74
lilian.dolin@orange.fr



Avec une dizaine d'années d'existence, Oxylio représente un concept de vente qui correspond bien aux tendances d'achat qui sont en train de monter, chez les jeunes, certes, mais également dans toutes les tranches de la population : la vente en ligne.

En effet, on achète déjà beaucoup de choses en ligne, des biens de consommation courante, jusqu'aux livres où des albums de musique, alors pourquoi pas des voitures.

C'est ce que propose Oxylio. Une entreprise représentant aujourd'hui 5 agences en France, dont le siège est implanté à Saint André de Sangonis, dans les environs de Montpellier, point de départ et première implantation de la société.

Les véhicules proposés sont, soit des véhicules d'occasion de faible kilométrage, véhicules de collaborateurs par exemple, soit des véhicules neufs, car Oxylio a des contrats de partenariat avec les industriels français : Peugeot, Citroën et Renault, pour des véhicules de déstockage.

Actuellement, sur le site de Nivolas-Vermelle, sont disponibles entre 80 et 100 voitures qui dès qu'elles sont livrées, sont préparées, photographiées, afin d'alimenter la base de données que chacun peut consulter sur Internet.

Autrement dit, les clients potentiels vont pouvoir visionner sur le catalogue en ligne tous les véhicules disponibles et leurs caractéristiques, le réserver en versant un acompte et, soit venir le chercher dans le délai fixé contractuellement, soit même demander qu'il soit livré chez soi par un agent qui viendra montrer la prise en main du véhicule.

« Ici, pas de vitrine, pas de showroom, pas d'hôtesse en livrée, nous précise Jean-David Gastaud, le responsable d'agence, nous limitons au maximum les frais de structure, afin de nous centrer sur la satisfaction du client et d'offrir les prix les plus compétitifs, ainsi sur un véhicule neuf, nous pouvons aller jusqu'à 26 – 28% de remise. Nous avons choisi la zone d'activités du Vernay, car nous cherchions une implantation autour de Lyon, sans être dans un grand centre urbain, car nous ne cherchons pas de vitrine. La bonne desserte autoroutière, la facilité à nous trouver et l'opportunité de ce tènement nous ont décidés pour Nivolas-Vermelle. Nous avons des clients fidèles depuis des années et ils nous trouvent facilement sur ce site. »

Oxylio :
305, rue du Lac 38300
Nivolas-Vermelle
Tél.: 04 74 28 38 58
Fax : 04 74 28 38 58
www.Oxylio.com

VIVAL a présenté ses produits régionaux au marché



L'usine des Tissages du Vernay en 1906

En 1906, l'usine du Vernay à Nivolas était dirigée par Lucien Monrozier qui était le gendre du patron, M. Jocteur, et l'importante activité de ces ateliers de tissage a duré jusqu'en 1950.

Le personnel, à cette époque, comptait environ 60 personnes avec 90% de femmes, qui pour la plupart, étaient logées à l'intérieur de l'établissement, sauf celles qui demeuraient à proximité.

Le samedi et les veilles de fête en fin de journée, les ouvrières, dont une bonne partie venait de la région de Biol, rentraient chez elles par la diligence ou

par une voiture à chevaux de l'usine Monrozier.

Ce même Lucien Monrozier, en 1941, a été nommé président de la délégation spéciale de trois personnes pour diriger la commune, par le gouvernement de Vichy qui avait révoqué le Conseil Municipal de Nivolas.

Il a donc fait fonction de Maire de Nivolas jusqu'à la Libération, au moment de laquelle il a été destitué sans aucune poursuite. Aucune charge n'a été retenue contre lui par rapport à l'occupation et son fils Hubert, le plus jeune de ses dix enfants était dans la résistance.



Sur la photo d'ensemble, le jeune garçon allongé à terre au premier plan n'était autre qu' Adolphe Robert (mon père) et sa sœur

Lucie tenait par la main le jeune Charles Crochat.

Henri Robert

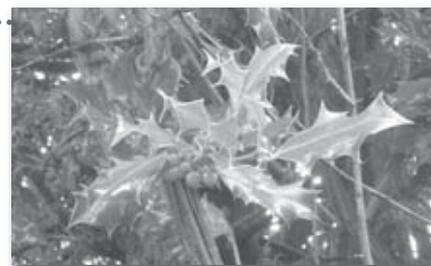
Il n'y a plus de saison !

Que diraient nos anciens s'ils voyaient les branches de houx couvertes de boules rouges le long d'un sentier de randonnée aux Eparres le 21 avril, eux qui chantaient à l'école :

*Coupez le gui, coupez le houx
Feuillage vert, feuillage roux,
Mariez leurs branches
Perles rouges et perles blanches
C'est la Noël, fleurissez-vous.*

Que diraient nos anciens s'ils avaient entendu le coucou, dans le bois de Dédé, le 1^{er} avril 2014, alors qu'en 2013 c'était le 1^{er} mai, s'ils avaient ramassé des tricolomes de la Saint-Georges (23 avril), le 6 avril, tout cela à Nivolas-Vermelle.

Julien Ragusa



Joues de porc au vin blanc

Pour 6 personnes, il faut :
12 joues de porc
25cl de vin blanc sec
de l'eau
6 carottes
3 poireaux
1 kg de pommes de terre
1 oignon
2 gousses d'ail
1 bouquet garni, sel poivre



- Couper les carottes, les poireaux et les pommes de terre en rondelles.
- Dans une sauteuse faire revenir l'oignon et l'ail émincés dans de l'huile d'olive.
- Ajouter les joues de porc, les légumes, le vin blanc, le bouquet garni.
- Mouiller avec de l'eau jusqu'à ce que tout soit couvert.
- Saler, poivrer. Laisser reposer environ une heure à froid.
- Faire mijoter à petit feu pendant une heure.

Ciné-été : EPIC

de Chris Wedge

Mardi 29 juillet à partir de 21h00

à l'école de Boussieu

(Replis au Stade d'athlétisme en cas de pluie)

La soirée est cofinancée par les communes de Bourgoin-Jallieu et de Nivolas-Vermelle. Le sou des écoles de Boussieu, vous proposera une buvette sur place.

Après L'Age de glace et Robots, Chris Wedge plonge dans le monde de l'infiniment petit : sous les feuillages, les racines et les rochers, vit un peuple minuscule et gracieux de gardiens de la forêt. Ce sont les « hommes-feuilles ». En animation 3D, cette variante de la Poucette d'Andersen permet bien des réjouissances : perspectives vertigineuses (les héros chevauchent des oiseaux), jeux avec les différences d'échelle et les textures végétales.

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)
Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

Nous vous proposons à l'image des beaux jours, des romans légers, délicieux, drôles mais vous trouverez aussi de nouveaux romans policiers et science-fiction :

- **Une famille délicieuse de Willa Marsh (R MAR U) :** Deux sœurs Mina et Nest vivent paisiblement leur retraite dans la demeure familiale située au milieu de la lande anglaise. L'une, Nest, est dans un fauteuil roulant à la suite d'un accident qui a coûté la vie à l'une de leur sœurs et à leur beau-frère. Les deux sœurs accueillent avec plaisir nièces et neveux et les aident de leur mieux à régler leurs conflits familiaux. Jusqu'au jour où Georgie la sœur aînée, atteinte de démence sénile, arrive pour un court séjour à Ottercombe. Et la belle sérénité des deux sœurs vole en éclats quand Georgie menace de révéler de lourds secrets...
- **La recette magique de tante Palma de Francisco Azevedo (R AZE r) :** Antonio, 88 ans, attend tous les membres de sa famille pour un repas familial. Il se remémore au milieu de sa grande cuisine, les joies et les peines qui ont jalonné sa vie et surtout les souvenirs avec sa tante Palma, figure incontournable de sa vie d'enfant et de jeune adulte.
- **La fille de Femme-Araignée d'Anne Hillerman (P HIL f) :** Bernadette Manuelito, de la Police de la Nation Navajo, entend un coup de feu dans le parking voisin. Elle se précipite sur place, pour découvrir à terre le célèbre lieutenant Joe Leaphorn, enquêteur privé retraité de la police navajo. Jim Chee, ancien collègue de Leaphorn et mari de Bernadette est chargé de l'affaire. Qui peut en vouloir à ce point à Leaphorn ? L'un des nombreux criminels qu'il a fait condamner au cours de sa longue carrière, ou faut-il chercher du côté des dossiers dont il s'occupe depuis qu'il est à son compte ?
- **Notre-Dame des Loups d'Adrien Tomas (SF TOM n) 1868,** aux confins de l'Amérique, les Veneurs, une petite troupe d'hommes et de femmes sans foi ni loi, s'enfoncent dans les gigantesques forêts que seuls les indiens et les pionniers arpentent. La chasse commence... Une chasse qui doit réussir quel qu'en soit le

prix. Une chasse pour abattre leur plus terrible ennemie : Notre-Dame des Loups...

- **Guide des métiers pour les petites filles qui ne veulent pas finir princesses de Catherine Dufour (331.4 DUF) :** Materner c'est très bien, faire le ménage c'est nécessaire, et s'habiller comme une princesse peut être agréable, mais ce ne sont pas les seules façons, pour une fille, de gagner sa vie. Ce guide des métiers vous fera découvrir plus de cinquante professions, depuis Aventurière jusqu'à Physicienne en passant par Agent secret, Chef d'orchestre, Femme d'affaires, Informaticienne...

L'été est une période propice aux découvertes et si vous ne connaissez pas encore votre bibliothèque municipale, n'hésitez pas à venir découvrir celle-ci et ses 12000 documents adulte et jeunesse. Outre de nombreuses nouveautés, vous pourrez emprunter un des coups de cœur plébiscités par nos lecteurs durant cette année scolaire :

- ◆ Demain j'arrête ! et Complètement cramé ! de Gilles Legardinier, humour et rires garantis !
- ◆ Rencontre de Jacqueline de Romilly, une histoire d'amour perdue et retrouvée ?
- ◆ Immortelle randonnée de J. Christophe Rufin vous donne l'envie de partir sur les chemins de France et de Navarre...
- ◆ Le trésor de la baie des Orques de Kenneth Cook, ode à la nature sauvage et à l'amitié,
- ◆ Chrysis de Jim Fergus, portrait d'une belle aventurière en avance sur son temps,
- ◆ Au revoir là-haut de Pierre Lemaître (Prix Goncourt 2013), magnifique et terrible témoignage sur la guerre de 14-18,
- ◆ La lettre à Helga de Bergsveinn Birgisson, une des plus belles lettres d'amour jamais écrites.

Nos tarifs d'abonnement ont augmenté à partir du 1^{er} Juin 2014. : 7 euros pour les habitants de Nivolas et 12 euros pour les communes avoisinantes. Depuis 15 ans, ces tarifs n'avaient pas bougé mais nous sommes de plus en plus amenés à acheter et remplacer un grand nombre de documents en raison de la rotation des emprunts : 11918 emprunts jeunesse et 3640 emprunts adultes durant l'année 2013. De plus, chaque famille aura droit à un sac solide et écologique (fabriqué en toile de jute) pour ses emprunts. L'abonnement annuel sera de 7 euros pour les habitants de Nivolas et 12 euros pour les communes avoisinantes. Malgré cela, nous restons

encore bien en dessous des tarifs pratiqués dans d'autres bibliothèques.

Pascale Dendleux, peintre nivolaisienne, exposera ses œuvres du 1^{er} Octobre au 31 Octobre 2014. Cette artiste talentueuse a déjà exposé à plusieurs reprises à la bibliothèque et sa peinture et ses thèmes évoluent au fil des années pour le plus grand plaisir des lecteurs. Cette exposition sera visible aux heures de permanence de la bibliothèque

En cette année d'élection, les élèves de maternelle et de primaire de Nivolas et de Châteauvillain ont voté eux aussi comme les grands avec isoloir, carte électorale, bulletin de vote et assesseurs pour élire leur livre préféré. Ces prix -Prix Nord Isère et Prix Nivolas -Vermelle- ont beaucoup de succès auprès des enfants et les livres sélectionnés sont lus avec sérieux et grand plaisir. Les résultats de ces élections seront affichés à la bibliothèque début Juillet. Nous vous rappelons que les enfants ont un choix très important de documents tant en documentaires qu'en romans, albums et revues.



En ces beaux jours d'été, l'équipe de la bibliothèque vous accueille avec toujours autant de plaisir et vous souhaite un bel été.

Alep Art et Culture



Atelier Peinture

Après une année très fructueuse, un atelier où le lundi chacun a pu développer ses talents et une exposition qui a connu un grand succès, les peintres terminent la saison avant de se retrouver pour le repas du mois de juin. Ils seront nombreux à vous accueillir lors du forum des associations.



Atelier Théâtre

A.L.E.P ARTS & CULTURE vous invite

Lundi 23 juin 2014 à 20h30

à partager un grand moment de plaisir avec les ateliers théâtre enfants et ados et adultes à la salle des fêtes.

- Les enfants joueront " Madame LUPTON" de Michael BEDIANT. Une enseignante extra terrestre arrive dans la classe, comment les enfants vont-ils l'accueillir ?
- Les adultes présenteront "DERNIERE VOLONTE" de Noël PIERCY. Un chef d'entreprise meurt dans son fauteuil. Trois individus arrivent et lui expliquent, qu'il pourra avant de partir...



assister pendant trois jours à la "tristesse" de ses proches. Mais la douleur, quand il y a beaucoup d'argent à se partager ... Malgré un sujet peu joyeux, les comédiens vous assurent de grands fou-rires ! Venez nombreux ...

De mémoire tzigane

Papusza est une tzigane, une tzigane polonaise qui raconte dans un texte très poétique les tourments subis par les tziganes, en Allemagne, en Pologne et en Ukraine.

Des hivers poursuivis par le froid, des enfants qui mouraient de faim au sein de forêts qui paraissaient plus hospitalières que certaines chaumières où ils étaient poursuivis par les soldats et les paysans. Le cadre : la dernière guerre où les tziganes furent victimes des mêmes persécutions que les juifs, dans ces pays du nord de l'Europe, mais également en France où ils furent enfermés dans des camps de concentrations.

« Ce chant est triste comme la terre sans le soleil, comme le monde est mauvais, quand la guerre est là » écrit Papusza.

Dans une mise en scène d'une grande sobriété, avec



une actrice, une harpe pour accompagner des chants en russe, en polonais ou en romani, un éclairage accentuant le dépouillement des lieux, le texte « Des larmes de sang » présenté par la Compagnie Anoukis a fortement impressionné les élèves de CM2. Ceux-ci prolongèrent pendant un bon moment la magie de ce spectacle par un échange très spontanée avec l'actrice et la metteur en scène. Une réflexion qui s'est prolongée par des recherches à la Bibliothèque et un atelier animé par la compagnie.

Le repas des fauves

Dans Paris occupé, en 1942, un groupe d'amis se retrouvent pour fêter l'anniversaire de Sophie, ils sont huit, quand des coups de feu retentissent. Deux soldats allemands viennent d'être abattus au pied de l'immeuble. Le commandant SS Kaubach fait alors irruption dans l'appartement et exige deux otages, mais en laissant le choix aux huit convives de désigner eux-mêmes les deux qui seront remis à la Gestapo.

Plus que le contexte de l'occupation, ce sont les relations entre les participants qui intéressent l'auteur Vahé Katcha, comment devant une contrainte existentielle, les caractères se révèlent, sous leur jour parfois hideux, parfois petit et mesquin pour tenter de désigner l'autre et sauver

leur peau. Un texte bien servi par la Compagnie Anima Four, dirigée par Robert Froquet, interprétant lui-même le rôle sadique du commandant SS. Des acteurs qui sont bien rentrés dans la peau de leur personnage, créant un climat de tension à peine relâché par moments par le comique de certaines interventions. Du bon théâtre amateur présenté à l'initiative de l'ALEP Arts et Culture.



Apéro-lecture de l'atelier d'écriture

Samedi 6 septembre à 11h30

A la bibliothèque

La vigne et le vin en fête pour les Saisons de Vermelle

Les Saisons de Vermelle n'en finissent pas de surprendre. Après l'Égypte c'est le terroir qui est mis à l'honneur avec une exposition qui fait la part belle aux cépages locaux. Rendez-vous est donné au public jusqu'au 27 juillet tous les samedis et dimanches de 15h à 18h30 pour découvrir l'exposition intitulée « De la vigne au vin... toute une histoire ». Une présentation avec en point d'orgue le

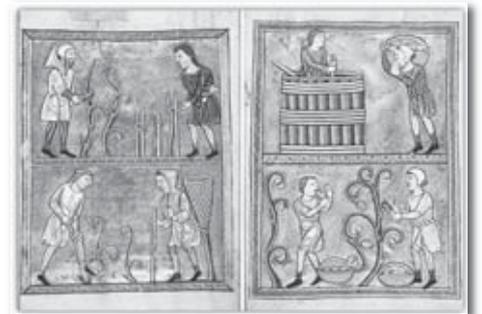
reportage vidéo réalisé avec les viticulteurs réunis sous le label Isère Balmes Dauphinoises. Mais aussi une exposition avec l'ensemble du matériel et des outils du travail de la vigne et du vin collectés grâce aux partenariats engagés avec le musée régional de la vigne et du vin de Montmélian, le caveau musée de Noël Martin et les collections personnelles de Gilbert Batier un passionné de

patrimoine. Pour la 2ème année la nuit des églises aura lieu le samedi 5 juillet avec une ouverture exceptionnelle jusqu'à 22h. Une soirée à la découverte du savoir faire local et des métiers liés à la viticulture. Un rendez-vous fait de convivialité avec des visites guidées. Autant d'animations autour d'un savoir faire que des viticulteurs ont à cœur de faire perdurer.



Contact : www.les-saisons-de-vermelle.fr

ou eglisedevermelle@les-saisons-de-vermelle.fr ou 06 76 59 82 63



Brigitte Gonin-Chanut a enthousiasmé le public

Invitée de l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle, la pianiste berjalienne avait composé un programme d'une très grande cohérence, faisant appel à six compositeurs du XIXème et du XXème siècle. De chacun des répertoires elle avait extrait une fantaisie, une pièce intimiste et une composition éclatante, pour composer six triptyques permettant d'approcher le style de chacun des six compositeurs. Une entrée en fanfare avec Chopin, tempérée immédiatement par un nocturne préparait le public à des œuvres plus sombres de Schumann,

heureusement tempérées pour finir la première partie, par une arabesque et le clair de lune de Debussy.

La seconde partie, demandait une tension extrême de la pianiste, pour rendre compte du style de Liszt, avec une Rhapsodie « Rakocsy » brillamment interprétée entraînant le public à un sommet. Brahms servait alors de transition pour aborder les pièces aux accents plus contemporains de Rachmaninov.

Tout au long du récital, avec beaucoup de gentillesse, Brigitte Gonin-Chanut apportait en quelques mots, les éléments permettant à chacun d'entrer dans les œuvres présentées, avant de se concentrer dans l'atmosphère de la pièce suivante, car il fallait toute la maîtrise de l'artiste, pour entrer chaque fois, dans un nouveau style et y entraîner le public. Un public qui s'y est laissé emporter avec enthousiasme et qui a remercié la pianiste par une standing ovation.



Joël Montigny de retour à Vermelle



Celui que la presse appelle «Le portraitiste des stars» a été en effet de retour dans le cadre privilégié de la vieille église de Vermelle et le public est venu nombreux à sa rencontre pendant les quatre jours de début mai, malgré un temps digne du mois de novembre.

Joël Montigny revient régulièrement dans les lieux où il a déjà exposé, car son plaisir est d'aller au devant des gens de les retrouver et de reprendre les conversations suspendues parfois depuis plusieurs années. Cette fois il présentait une merveilleuse collection de pastels à la cire chaude aux couleurs éclatantes. Portraits ou paysages avec des scènes de vies, chacun a pu trouver à satisfaire son goût pour la couleur.

Atelier théâtre : Spectacle de fin d'année

Lundi 23 juin à 20h30 - à la Salle des Fêtes

Centenaire de la grande Guerre

Le monument aux morts

Au lendemain de la première guerre mondiale qui a fait 1,4 millions de morts en France, les communes érigent des monuments dédiés aux soldats tués durant le conflit. Le but de ces monuments est de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour le pays. Mais à l'époque c'est aussi le moyen de rassembler la population et de faire participer la commune au travail de deuil des familles. Selon les endroits le monument se présente sous la forme d'un obélisque, d'une stèle, ou d'une statue. Dessus sont inscrits les noms des personnes décédées durant le conflit ou des suites de celui-ci, qui sont nées ou ont résidé dans la commune et déclarées « mort pour la France ». Ainsi certains noms peuvent figurer sur plusieurs monuments.

A Nivolas, la construction du monument est décidée lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 1919. Une souscription publique est organisée afin de le financer. Le projet est confié à Mr Gonnet, marbrier à Bourgoin. Le devis s'élève à 7000 francs. Il comprend la fourniture du monument, le transport et la pose sur béton. Les lettres gravées étant comptées en plus. Ce devis est approuvé et il est prévu que le paiement soit effectué avec les sommes recueillies par la souscription plus la somme de 1000 francs prévue au budget communal.

Le 23 octobre 1921, le Maire Louis DOUILLET informe le conseil que l'exécution du monument est sur le point d'être terminée et qu'il y a lieu de fixer l'emplacement qui lui est destiné. Parmi les diverses propositions qui ont été soumises au conseil municipal deux d'entre elles sont retenues plus spécialement. La première de ces propositions a pour objet de placer le monument commémoratif en face de la Mairie et des écoles communales, dans l'espace laissé libre par l'intersection des trois chemins qui y aboutissent (le prolongement de la rue de l'hôtel de ville qui passe entre l'HLM Les Jonquilles et la cure n'existait pas encore). La deuxième consiste à l'élever sur la place publique, à huit ou dix mètres de l'église, entre les deux derniers tilleuls, face à la place publique et à la route nationale (à l'emplacement actuel du bassin

fleuri situé sur le côté de l'église). Pour souligner l'importance du positionnement du monument le Maire Louis DOUILLET expose au conseil municipal que : « le monument commémoratif aux morts de la grande guerre aura pour objet de rappeler à travers les siècles, les noms glorieux des enfants de la Commune de Nivolas-Vermelle, tombés en défendant à la fois le sol de la nation et les immortelles conquêtes de la révolution Française et de la république. Par le nombre des morts qui y est inscrit, il rappellera aux générations futures toute l'horreur de la plus effroyable des guerres déchaînées par l'impérialisme. Le monument sera un emblème d'une haute portée morale ».

Après une étude approfondie le conseil reconnaît que l'emplacement sur la place publique présente d'assez sérieux inconvénients. Le monument serait plus exposé aux détériorations par suite de la circulation qui s'y produit les jours de fête, en outre il peut-être préférable de ne pas placer le monument sur un emplacement où ont lieu toutes les fêtes foraines, foires, etc. L'emplacement devant la Mairie paraît devoir présenter des avantages certains. Entouré par trois routes, les noms inscrits sur les différentes faces du monument se présenteraient dans les mêmes conditions. Placé devant les écoles il rappellerait constamment aux jeunes générations les noms des martyrs tombés pour sauver la liberté. D'autre part, par une disposition particulière des lieux, l'emplacement forme une symétrie parfaite avec les bâtiments et constructions qui entourent le carrefour, et l'agent voyer consulté a déclaré qu'il ne pourrait en résulter aucun inconvénient pour la circulation. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide que le monument sera élevé devant la Mairie à la partie centrale du carrefour. La partie à l'est étant dans l'alignement du mur de clôture des jardins des instituteurs, la partie sud dans l'alignement d'une ligne droite allant de la Mairie à l'angle du mur de clôture de la maison Poulet. Ensuite est arrêtée la liste définitive des soldats morts au champ d'honneur dont les noms doivent être inscrits sur le monument. Le conseil après avoir pris connaissance de la liste sur laquelle les noms des soldats ont été inscrits par la Mairie pendant la guerre dans l'ordre dans lequel celle-ci était informée des décès, décide d'inscrire sur le monument tous les noms figurant sur cette liste. Il décide en outre de transcrire dans le registre des délibérations afin d'en



Le monument à son emplacement initial.

conserver les traces et le souvenir les noms figurant sur la dite liste ainsi que toutes les annotations qui y sont jointes. Voici cette liste des 51 noms avec les annotations et pour certains un complément d'information. :

BEL Louis, Caporal brancardier, 99^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi en Basse Alsace le 21 août 1914.
MARMONIER Léon, 30^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 20 août 1914 à Bourg-Bruche (Alsace).
MARMONIER Stéphane, 22^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 24 septembre 1914 à Chuignes (Somme).
PONCIN Marius, 22^e Régiment d'infanterie, mort le 30 septembre 1914 à l'hôpital complémentaire n°4 de Rennes des suites de blessures de guerre.
POULET Claudius, 30^e Régiment d'infanterie, disparu à Foucaucourt (Somme) le 25 septembre 1914.
DE RIVOIRE LA BATIE Eugène, Sous-lieutenant au 14^e Chasseurs, tué au combat de Hénin sur Cojeul du 2 octobre 1914.
PONSARD Joseph, 22^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi à Foucaucourt (Somme) le 3 octobre 1914.
VELLET Eugène, 22^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi à Foucaucourt (Somme) le 2 octobre 1914.
LEGER Alfred, 11^e Bataillon de chasseurs, tombé au champ d'honneur le 7 mars 1915 à Sultzeren (Alsace).
ARMANET Joseph, 14^e chasseurs, décédé le 25 février 1915 à l'hôpital de St Nicolas du port (Meurthe et Moselle) des suites de maladie.
BERNARD Rémy, Caporal au 13^e chasseurs, décédé à l'hôpital temporaire auxiliaire 4/58 du Thillot (Vosges) le 24 mars 1915 à la suite de maladie contractée au front.
MUET Jean, Caporal au 22^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 22 mai 1915 à Maricourt (Somme).
BENOIST Pierre, Maréchal des logis au 9^e régiment de dragons, mort pour la France le 31 mai 1915.
PERRIN Raymond, 13^e chasseurs, tué à l'ennemi à Hilsenfirst (Alsace) le 14 juin 1915.
GAILLARD Henri, 28^e chasseurs, tué à l'ennemi le 23 septembre 1915 à Metzeral (Haut Rhin).
MATHAN Auguste, 299^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 octobre 1915 aux avant postes du sous-secteur de Reillon.
GAYET Auguste, 328^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 31 octobre 1915 à Tahure (Marne).
PAILLET Firmin, Brigadier au 11^e Régiment d'artillerie, décédé à l'hôpital de Nivolas le 7 décembre 1915 d'une maladie contractée au front.
GOY Henri, 28^e bataillon de Chasseurs, décédé à l'hôtel Dieu à Lyon le 2 mars 1916 des suites de blessures de guerre survenues le 21 décembre 1915 au combat de l'Hirzstein (éclats d'obus jambe gauche et épaule gauche).
BONIN Victor, 110^e



Le Député Edouard BOVIER LAPIERRE pendant son discours inaugural

Centenaire de la grande Guerre (suite)

Régiment territorial d'infanterie, décédé le 5 juin 1916 à Landrecourt, ambulance 4/54. **RAJON Joseph**, 22^e Régiment d'infanterie, mort pour la France le 22 juin 1916 à l'ambulance 2/14 à Dieue-sur-Meuse. **GENTIL Joseph**, 297^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi devant Verdun à Thiaumont (Meuse) au bois des trois cornes le 28 juin 1916. **BRISSAUD Auguste**, 261^e Régiment d'infanterie, décédé le 28 juin 1916 à l'hôpital n°12 de Vadelaincourt, des suites d'une blessure par balle à la tête du 27 juin 1916 au combat de Thiaumont (Meuse). **BAVAROT Pierre**, 107^e Régiment d'infanterie territoriale, décédé le 23 juillet 1916 à l'hospice mixte de Brienne le Château (Aube) des suites d'une maladie contractée au front. **FLANDRIN Pierre**, 265^e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi à Estrées (Somme) le 20 juillet 1916. **CROCHAT Marius**, Canonnier de 2^e classe, 9^e Régiment d'artillerie de campagne, 31^e batterie, décédé à l'Hôtel Dieu à Lyon le 18 janvier 1917 des suites de blessures. **GOY Joseph**, Sergent au 222^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 9 février 1917 au bois des Caurières à Bezonaux (Meuse). **CONSTANT Jean**, 222^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 6 mars 1917 au bois des Caurières à Bezonaux (Meuse). **ARGENTIER Camille**, 4^e Colonial, tué à l'ennemi au nord d'Orahovo (Serbie) le 8 mai 1917. **PARENT Francisque**, 414^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 18 juin 1917 à Craonne (Aisne) Camp de Blanc Sablon. **MOYROUD Joseph**, 2^e Régiment des zouaves de marche, mort à l'ambulance le 2 décembre 1917 à Verdun (Meuse). **MEYER Emile**, 3^e Régiment de zouaves, tué à l'ennemi le 25 novembre 1917 devant Verdun à Samogneux (Meuse), cote 344. **JANON Auguste**, 143^e régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital auxiliaire n°63 à St Genis Laval le 11 mars 1918 des suites d'une maladie contractée en service. **FRECHET Fernand**, Brancardier du 115^e bataillon de chasseurs SRM, Mort pour la France le 1^{er} juillet 1918 devant Passy en Valois (Aisne). **BERNARD Marius**, Caporal au 64^e bataillon de chasseurs, 10^e Cie, décédé le 1^{er} octobre 1918 à l'hôpital complémentaire d'armée n°35 de Pont-Sainte-Maxence, à la suite d'une

maladie contractée au service. **ROY Antonin**, sergent au 330^e Régiment d'infanterie, 21^e Cie, tué à l'ennemi le 31 août 1918 devant Vilette (Aisne). **BOZON Guillaume**, soldat au 54^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 8 août 1918 par un effondrement à 1 kilomètre au sud de Ciry Salsogne (Aisne) sur la route conduisant à Serches. **BOULAT Romain**, soldat au 86^e Régiment d'artillerie lourde, détaché à l'usine Grammont à Pont-de-Chérucy, décédé le 4 mars 1919 à l'hôpital complémentaire n°32 de la Côte St André. **SIGNOL Jean**, du 14^e groupe spécial, décédé le 3 avril 1919 à l'hôpital militaire de Saïda (Oran). **PONSARD Cyprien**, du 53^e Bataillon de chasseurs alpins, décédé «mort pour la France» le 3 janvier 1920 à l'hôpital complémentaire à la Côte St André. **PONSARD Jean**, 85^e régiment d'infanterie, décédé «mort pour la France» le 27 février 1920 à Nivolas-Vermelle. **BERNARD Edouard**, 11^e bataillon de chasseurs alpins, disparu vers fin août 1914 au combat de St Die (Vosges). **PONCIN Auguste**, 222^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 30 août 1914 à Gerbeville (Meurthe et Moselle). **SILVENT Alphonse**, 22^e Régiment d'infanterie, 10^e Cie, disparu à Foucaucourt-en-Santerre (Somme) le 25 septembre 1914. **BILLIAT Alphonse**, 22^e Régiment d'infanterie, décédé le 24 septembre 1914 à Foucaucourt-en-Santerre (Somme). **MOYROUD Romain**, 13^e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 15 juin 1915 au combat d'Hilsenfirst (Alsace). **BOUVIER Jean**, 222^e Régiment d'infanterie, disparu le 30 août 1914 à Gerbeville (Meurthe et Moselle). **BOUVIER Claude**. **PORCHER Pierre**, infirmier au Régiment d'infanterie coloniale, décédé en 1920 à St Etienne (Loire). **BALLET Félix**, 24^e Régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 mai 1915 à Aix-Noulette (Pas de Calais). **DURAND Léon**, Sergent au 5^e Régiment d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi le 14 juillet 1915.

La plupart de ces soldats appartenaient aux 22^e et 222^e régiments d'infanterie de la caserne de Bourgoin (le 222^e étant le régiment de réserve). L'inauguration du monument a lieu en

1922 en présence de Monsieur Edouard BOVIER LAPIERRE, Député de l'Isère. Le coût final du monument est de 11985 francs car il fallut rajouter les 714 lettres gravées, les socles et bordures, les barrières de monument avec des portes, et les quatre obus. Les 6870 francs recueillis par souscription ajoutés aux 1000 francs prévus par la commune ne suffisent pas, le Conseil municipal décide donc d'augmenter la participation de la commune. Mais la guerre de 14-18 n'était pas la « der des ders » et d'autres noms sont venus allonger la liste des morts pour la France. Il y eut d'abord les soldats de la seconde guerre mondiale : **BUCLON Auguste**, mort pour la France le 6 juin 1940 à Ciry Salsogne (Aisne). **DURAND Félix**, **MICHALLON Louis**, 22^e RACLD, mort dans un bombardement le 16 juin 1940 à Rennes (Ille-et-Vilaine). **PAPADOPOULOS Christophe**, ainsi que les résistants : **BADIN Pierre**, 22 août 1944 à Laffrey. **FABRIS Eugène**, le 28 août 1944 à St Bonnet de Mure (Rhône). **PEYRET Pierre**, 23 août 1944 à Bourgoin. **MOREL Aimé**, 28 août 1944 à St Bonnet de Mure (Rhône). Puis il y eut les soldats de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie : **FRECHET Martial**, canonnier au 41^e régiment d'artillerie coloniale, 1^{er} groupe, 4^e batterie, tué dans une embuscade le 9 octobre 1947 à Chon Thanh (Indochine), secteur de Minh Tanh. **BATILLAT Maurice**, tué en Algérie en 1961.

Le monument comporte aujourd'hui 61 noms. Il resta à son emplacement initial jusqu'en 1978 avant d'être déplacé lors des travaux d'aménagement du rond point et de la place du 8 mai 1945 sur laquelle il s'élève aujourd'hui. Les quatre obus qui l'entouraient bordent l'accès à la caserne des pompiers et l'accès au parking face à l'entrée de la salle des fêtes.

FPIRAUDON

Sources : Archives municipales - Archives de l'Isère

Site : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Photos : Eden RAGOUCY

APPEL A DOCUMENTS à Nivolas-Vermelle

Dans le cadre des Commémorations de la première guerre mondiale, la commission Culture, la commission TUN et la bibliothèque organiseront au mois de novembre une exposition à la bibliothèque. Nous invitons tous les Nivolaisiens à fouiller les greniers, les archives familiales à la recherche d'objets, de textes, de documents, de cartes postales témoignant de la période de la guerre de 14-18. Ils pourront être déposés en mairie pendant l'été ou lors du forum des associations le samedi 6 septembre au foyer. Les

documents seront glissés dans une enveloppe ou un autre emballage avec le nom et les coordonnées de son propriétaire. Un reçu de dépôt sera donné.

Merci pour votre contribution



La grande guerre de 1914-1918

- Son importance se mesurant par son atrocité
- Aucune guerre même dans un but salutaire
- Ne mérite de gagner une grande notoriété
- Sauf pour célébrer un douloureux anniversaire
- Plutôt que d'y laisser leur vie ou leur santé
- Les jeunes français de l'époque partis joyeux
- Pour défendre leur nation et sa liberté
- Auraient pu vivre longtemps paisibles et heureux
- Emportés par la tourmente en pleine jeunesse
- Sans pouvoir en espérer un quelconque bénéfice
- Leur moral n'a pas cédé à la détresse
- C'est pourquoi il ne faut pas oublier leur sacrifice
- Depuis toujours, il n'y a jamais eu de bonne guerre
- Celle de 1914-1918 marque un terrible souvenir
- Et elle n'est malheureusement pas la dernière
- Elle nous fait réfléchir sur l'avenir.

Henri Robert

Les associations sportives

L'Espoir Gymnique : Des gymnastes en finale nationale

Le dimanche 18 mai 2014 s'est déroulée la finale des Niveaux 6, catégorie 9/14ans à Boën (42).

L'équipe de l'Espoir Gymnique de Nivolas-Vermelle a brillé en obtenant la 10ème place.

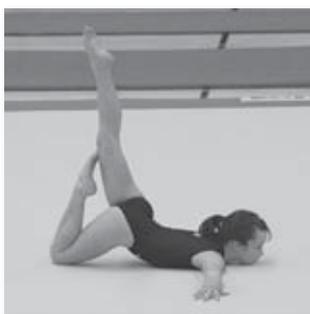
Elles se classent ainsi dans les 40 meilleures équipes de France en gymnastique UFOLEP dans leur catégorie, sur 117 équipes engagées.

Candice, Lucie, Julie, Lisa, Elodie et Ludivine font ainsi la fierté de leur entraîneur Solène : leurs efforts sont récompensés. Elles avaient obtenu un podium en se classant 3ème au championnat régional et avaient été donc qualifiées pour la finale à Boën.

Ce week-end était également organisée la demi-finale des niveaux 4, 11 ans et plus Garçons où Dylan, qui s'était joint à l'équipe de Pont de Beauvoisin s'est qualifié pour

le championnat de France Ufolep qui s'est déroulé le 7 et 8 juin à Vendômes. Cela faisait longtemps que L'EGNV n'avait pas engagé de gymnaste à une finale nationale.

N'oublions pas aussi le gala de fin d'année programmé le samedi 28 juin en soirée au gymnase de Nivolas, où démonstrations et chorégraphies endiablées seront mises en scène sur le thème des années 80.



EGN Gala de fin d'année - Samedi 28 juin après-midi - Au Gymnase

Basket : la montée pour trois équipes

Avec trois titres engrangés dans trois catégories différentes, le Basket Club de Nivolas a incontestablement réalisé une performance exceptionnelle.

Pour la présidente, Stéphanie Billard, joueuse et capitaine de l'équipe d'Excellence Région qui a gagné son billet pour la montée en pré-nationale, ce succès est dû à l'esprit solidaire et à la combativité dont ont fait preuve ses coéquipères : « Nous sommes avant tout un club à caractère familial, sans élitisme,

mais cela ne nous empêche pas d'avoir l'esprit de compétition. Les résultats qui clôturent cette saison 2014 sont une immense récompense. » précise-t-elle.

Ce sont les juniors féminines, (U20 en entente avec RUY) qui ont donné le coup d'envoi d'une fin de saison qui restera dans les annales en décrochant le titre de championnes départementales.

Dans la foulée, les seniors accèdent également à l'échelon

supérieur en s'installant en pré-nationale, un niveau convoité depuis plusieurs saisons par l'entraîneur Mickaël Bayle.

La cerise sur le gâteau a été posée par l'équipe réserve, qui la saison prochaine, évoluera en promotion d'excellence, après sa victoire contre Saint Marcellin.

« La volonté, la solidarité, l'esprit d'équipe et l'engagement pour le club ont porté leurs fruits,



même dans la plupart des catégories nous étions plutôt limités au plan des effectifs. C'est pourquoi nous cherchons de nouvelles joueuses pour la saison prochaine. » ajoute la présidente.



Club Sportif Nivolaisien

Le plein d'activités avec le CSN

Après une première période de trois jours avant le 1er mai, la fréquentation des jeunes amateurs de ballon rond, de 6 à 17 ans ne s'est pas démentie pour la deuxième semaine. Il faut dire qu'un programme alléchant a permis de se perfectionner en foot, certes, mais également de pratiquer d'autres activités, comme la natation, le bowling, la photo, les grands jeux, le tout dans une excellente ambiance de convivialité qui renforce les liens au sein de la grande famille du Club Sportif Nivolaisien. Dylan Rahis, responsable de l'équipe d'animation ne manque pas d'idées, et avec le concours précieux des entraîneurs est à même de les mener à bien.



Soleil et foule au vide-grenier du CSN

Dès le matin, l'équipe du Président Didier Bel, était à pied d'oeuvre avec le sentiment que cette édition 2014 allait dépasser toutes les autres en participation. En effet, il fallut s'étaler sur le terrain annexe pour accueillir les plus de 70 exposants présents, débordant ainsi largement l'espace utilisé habituellement.

Si les chineurs et les collectionneurs attendaient à peine le déballage pour repérer d'un œil averti la bonne occasion, se succédèrent ensuite au fil de la journée, les mamans en quête d'un petit vêtement d'enfant, les promeneurs et surtout, ceux qui étaient venus pour profiter de l'ambiance festive pour marchander avec passion, pour le plaisir du débat contradictoire.



Le soleil étant au rendez-vous faisait que chacun aborrait un sourire de circonstance.

Rando dans la nature de l'ALEP Plein Air - 400 participants



Tennis

Petit bilan des championnats de printemps adultes qui viennent de se terminer

L'équipe fille qui évolue cette année en 3ème division départementale se maintient. Il faut dire qu'elle est montée la saison dernière et que le niveau s'élève.

Les rencontres ont été rudes pour Colette Fraioli cap, Cécile Georges, Isabelle Ygouff, Carole Verdier, Nicole Midoz, Céline Bue et Marie Claire Muller Pillard.



Les équipes garçons, quant à elles, ont brillé.

4ème division : L'équipe 1, quant à elle, a frôlé la montée en 3ème division.

Il lui aurait fallu passer le 1er tour des Play off, la marche était trop haute ...



Elle s'est inclinée 4 à 1 avec la seule victoire du capitaine Damien Lagier même si ces coéquipiers (Patrick Lenevanic, Damien Viallon et Christian Fraioli) n'ont pas démerité 7ème division : L'équipe 2 emmenée par Hubert Georges cap, Didier Duclot, Ludovic Kayser, Stéphane Bohelay, Jean Noel Guillaud Bataille, Xavier Janin, Richard Orcel et Franck Pillard et terminant première de sa poule en phase préliminaire accède à la



division supérieure la saison prochaine (6ème division départementale).

Qualifiée pour les phases finales elle a été éliminée au 1er tour. Devant ces performances, le club étudie la possibilité de créer une troisième équipe permettant d'intégrer nos ados.

Ecole de tennis

Le bureau du tennis tient à préciser aux parents qu'il avance à grand pas sur une nouvelle organisation des cours enfants afin de tenir compte des nouveaux rythmes scolaires et qu'une solution a quasiment été trouvée. Viendra se greffer à ce changement une évolution dans l'approche du tennis chez les -12ans.

Les Golfeurs

L'Amicale des golfeurs a profité de la météo propice au golf pour démarrer l'année à fond!

Outre, les diverses compétitions locales et associatives dans lesquelles sont engagés les golfeurs de l'AGN, nous nous sommes retrouvés au sympathique golf de la Bièvre à Faramans. Comme habituellement une douzaine de trous le matin, casse croûte

et reprise des clubs l'après midi jusqu'à épuisement.

Tous au golf, la journée découverte a eu un franc succès cette année encore. L'Amicale avait invité les autres clubs sportifs de Nivolas à venir découvrir notre sport, mais personne ne s'est manifesté. Dommage, mais je les comprends tout à fait : quand je pratiquais



d'autres sports je ne pensais pas que le golf en était un.

Nous comptons désormais parmi nos membres de nouveaux golfeurs, débutants, certes, mais non moins acharnés et leurs progrès sont remarquables.



C'est la période agréable où l'amélioration va vite ; ensuite on stagne un peu, un peu beaucoup, voire plus ... et il faut travailler le swing pour continuer à progresser.

Une bonne nouvelle sur le practice ; l'eau qui arrivait à grand débit depuis presque deux ans par le ruisseau de la combe du Vé a soudainement disparu. Mystère ? Il pleut certes un peu moins, mais l'arrêt a été bien brutal pour que ça explique tout.

Randonnée semi-nocturne

organisée par l'ALEP Plein-Air

Samedi 27 septembre à partir de 17h30

à la Salle des Fêtes - Repas sur inscription

Vide grenier

du Secours Populaire

Dimanche 14 septembre toute la journée

Salle des fêtes et parking de la Place

Résultats et perspectives au Judo-Club

Pour la première année, le Judo Club de Nivolas-Vermelle a été représenté aux championnats d'Isère par 3 élèves : Julia Mailles, Sarah Denamur et Dylan Marsigli. Julia et Dylan se sont classés 9ème. Sarah, quant à elle, ne s'est pas classée. Par ailleurs, Romain Dieu-Guillot a participé aux championnats de zone, la plus haute compétition du niveau minime (12/13 ans). En 3 ans d'existence, le club est fier d'avoir atteint un tel résultat. La saison 2013/2014 s'achèvera par le gala annuel qui aura lieu le vendredi 27 juin prochain, à partir de 18h au gymnase. Au

cours de cette soirée, nous remettrons à nos jeunes judokas leurs nouvelles ceintures ainsi que des récompenses pour les plus méritants. Nous en profiterons pour organiser l'assemblée générale annuelle de l'association.

Nous reprendrons nos activités dès le 9 septembre, après le forum des associations, avec quelques modifications dans l'organisation des cours. Outre l'ouverture d'un cours de Ju-Jitsu, ouvert aux enfants de 12 ans et plus, nous élargissons les plages horaires afin d'accueillir au mieux les enfants.

Vous trouverez ci-dessous le détail :

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
17h-18h Judo (2006-2005)	16h30-17h30 Judo (2008) 17h30-18h30 Judo (2007)	17h-18h Judo (2006-2005)	9h-10h Baby-Judo (2010) 10h-11h Baby-Judo (2009)
18h-19h Judo (2004-2003)	18h30-19h30 Ju-Jitsu (2003 et -) 19h30-20h30 Taïso	18h-19h Judo (2004-2003)	11h-12h Taïso

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel : jcvn38@gmail.com ou par téléphone : 06.18.31.34.87 (Fabien Lambertin, président) ou 06.09.10.12.50 (Jérémy Robur, professeur).



Dylan Marsigli



Sarah Denamur, Romain Dieu-Guillot, Julia Mailles

Kermesse de l'école de Boussieu

vendredi 27 juin - après l'école

Dernière séance du Pass foot féminin

Cette série de quatre séances de découverte du foot féminin, organisées par le CSN en collaboration avec la Ligue Rhône-Alpes de foot a connu un franc succès.

En effet, à chaque séance, entre quatre et cinq filles nouvelles sont venues se frotter avec le ballon rond, et, est-ce motivation ou qualité des exercices proposés, toutes les filles sont revenues et souhaitent s'inscrire dans une des équipes pour la saison prochaine. Ces contacts n'étaient pas réservés à un âge particulier et toutes les tranches d'âges ont été concernées. Ingrid Gayet, à l'initiative du projet indique sa satisfaction d'avoir pu contribuer au recrutement de nouveaux éléments pour le club.



A la mémoire de Michel Garnier et de Guy Accolas

Tous deux ont dépensé sans compter leur temps et leur énergie pour que le club de foot progresse et puisse rassembler les fonds nécessaires à son évolution.

Ils nous ont quitté pratiquement la même année, et depuis, un tournoi de leur sport favori est organisé chaque huit mai.

Cette année encore, une délégation du CSN et de la Municipalité s'est rendue sur la tombe de Michel Garnier, au cimetière de Nivolas, en présence de sa compagne, tandis qu'une gerbe était envoyée sur celle de Guy Accolas, qui repose dans sa terre natale à Cluis.



Du côté des Ecoles

Le sou des Ecoles du Village : Du Bonheur en cascades

Je me souviens des 77 enfants et de leur appréhension avant de monter dans les cars le jour du départ le 12 mai vers Sanary Sur Mer accompagnés des 3 enseignants et 6 accompagnateurs. De leur joie à l'arrivée, de leur mélancolie au retour. Que de découvertes pour vos enfants des classes de CP, CE1 et CM2. Que de découvertes ils ont fait tout au long de ce splendide séjour sous le ciel bleu, la vie en collectivité, Bandol, le ferry pour aller à l'île des Embiez, son institut océanographique et aquarium marin, ses lutins et quelques chèvres cachés dans la pinède, le petit train pour les plus petits pour grimper au sommet à travers la nature sauvage des crêtes des Embiez, Bandol et ses pointus au port, l'initiation à la voile à bord des optimistes pour les CM2, les jeux sur la plage, la mer, le ciel bleu, les veillées, et tant d'autres choses qu'ils vous ont bien sûr racontées.

Je n'oublie pas tous les autres enfants de l'école Primaire et les Maternelles qui eux aussi ont fait d'autres découvertes plus proches de nous sur une journée ou avec du nouveau matériel pédagogique pour les plus petits.

Je me rappelle aussi de la soirée Loto dans une salle pleine, de l'Arbre de Noël et du sourire des enfants, du Carnaval avec Monsieur Hiver tout pétaradant, les majorettes de l'Isle d'Abeau et la batterie fanfare de Bourgoin Jallieu, de la Kermesse, les structures gonflables et tous les jeux..., du Vide grenier débuté dès les premières heures de l'aube, du millier de participants à

la Randonnée des Saveurs Marche et VTT, j'ai frissonné,

J'ai tout compris, je vais aller à l'**Assemblée générale** du Sou des écoles de Nivolas Vermelle le **vendredi 19 septembre 2014** au Foyer municipal à **20h00**,

J'ai dis-moi aussi, je veux participer lors de cette Assemblée, Quelle bonne idée de pouvoir accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte...) ou de leur financer du matériel,

Je vais découvrir des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds pour financer ces projets pédagogiques. Je vais contribuer même d'un simple geste pour les aider,

J'ai rêvé de la mise en œuvre de nouvelles manifestations,

Je recommence cette année,

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Dessine-moi le Sou des écoles

C'est un Concours au sommet, ouvert à toutes et à tous, enfants scolarisés à Nivolas Vermelle et parents, que nous lançons aujourd'hui jusqu'au début septembre 2014 pour illustrer le ou les prochains articles du Sou des écoles à paraître

dans le TUN, dont celui du mois de septembre, et notre page Facebook.

A vos crayons, feutres, pinceaux, collages ou photographies sur le thème :

Pour les plus jeunes : MON DOUDOU !

Pour les plus grands : EMMENE-NOUS DANS TON IMAGINAIRE !

Le jury récompensera par classe d'âge la ou les meilleures réalisations en plus de leur publication.

Les travaux (format A4 : 21x29,7 cm, A5 : 14,8x21 cm, A6 : 10,5x14,8 cm ou photographie) doivent être remis à l'un des membres du Sou des écoles et comporter au verso les mentions suivantes : nom, prénom, âge.

Quoi de neuf à noter sur votre calendrier ?

- **Samedi 21 juin 2014 : La kermesse** au Stade municipal
- **Vendredi 19 septembre 2014 : Assemblée générale** au Foyer municipal
- **Samedi 22 novembre 2014 – Soirée Loto** au Gymnase municipal
- **Vendredi 12 décembre 2014 – Arbre de Noël** à la Salle des fêtes

Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Beau mois de juin, la coccinelle qui va de fleur en fleur apporte avec elle la chaleur.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite de très bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous le 19 septembre 2014.

Le Sou des Ecoles de Boussieu sur tous les fronts

Nous pouvons nous féliciter, le concours de pétanque qui s'est déroulé le samedi 17 mai à été un vrai succès. Tout y était convivialité et on a compté d'heureux gagnants. 26 doublettes inscrites dont deux équipes d'élèves de l'école de Boussieu. Les enfants étaient au rendez-vous pour une après-midi de jeux avec la pêche à la ligne, le maquillage.

Les plants de fleurs et légumes ont également eu un franc succès. Merci aux jardiniers ! Les membres du sou des écoles de Boussieu remercient chaleureusement tous les participants qui ont contribué à cette réussite. Merci à Monsieur RIVAL d'être passé comme à son habitude à notre manifestation et cette fois accompagnée de Mme la députée HUILLIER Joëlle. Nous vous attendons aussi nombreux voire plus l'année prochaine.

Le vendredi 27 juin, à partir de 18H00, la kermesse sonne la fin de l'année scolaire. Des jeux pour tous les enfants, restauration et

buvette vous attendent. Tous les enfants, parents, grands-parents... sont les bienvenus à cette soirée. De nombreux stands de jeux attendent les plus petits mais aussi les plus grands !

Les poneys sont également présents pour la plus grande joie des enfants.

Le mardi 29 juillet à l'école de Boussieu aura lieu la projection du film « EPIC » avec la collaboration de la direction des affaires culturelles de Bourgoin-Jallieu ainsi que de la mairie de Nivolas Vermelle. Le sou des écoles sera présent avec un stand buvette. Nous vous attendons nombreux !!

Que dire de cette année 2013/2014. Une vraie réussite pour nos manifestations. L'équipe en poste est très active, soudée toujours à la recherche de nouvelles manifestations et très motivée dans toutes les actions proposées et réalisées. Nous espérons que notre motivation fera venir de plus en plus de parents pour nous aider dans les futures manifestations.

Les voyages scolaires :

- Les maternelles et CP sont partis à l'aventure au parc des oiseaux avec une balade en petit train. Ils se sont régalés.
- Les CP/CE1 et CM1/CM2 ont fait une petite croisière sur le canal de Savières à Chanaz. Ils ont également visité le village de Chanaz avec son musée Gallo Romain.
- Les CE2/CM1 sont eux partis au planétarium de Vaulx en Velin.

Pour moi Christelle GUICHOT c'est ma dernière en tant que présidente du Sou des Ecoles de Boussieu. 7 années de sympathiques rencontres, heureuse d'avoir pu faire vivre le sou des écoles dans une ambiance toujours positive. Je laisse ma place à Julien BAJARDO qui sera un excellent remplaçant.

Toute l'équipe souhaite aux lecteurs de très bonnes vacances.

Christelle Guichot



Le Sou des Ecoles de Boussieu en images



Les maternelles et CP : au parc des oiseaux

Les CP/CE1 et CM1/CM2 : croisière sur le canal de Savières à Chanaz, et visite du village de Chanaz avec son musée Gallo Romain

Les CE2/CM1 : au planétarium de Vaulx en Velin



Sortie des classes CE2 et CM1 le 15 mai 14 sur le site ENS des Tourbières de l'Herretanq à St Joseph de Rivière.

Le crapauduc
Avant les grenouilles et les crapauds traversaient la grande route et se faisaient écraser comme des crêpes par les voitures. C'est alors qu'une association a inventé le crapauduc ! Cette invention a sauvé plusieurs milliers de grenouilles et de crapauds.

C'est un tuyau souterrain qui conduit d'un côté à l'autre de la route. Il commence par une sorte de cube en béton où les batraciens tombent quand ils viennent de la forêt voisine. Ils ne peuvent pas retourner sur la route car le bord est trop haut. Ils descendent alors dans le souterrain qui les amène de l'autre

côté dans la tourbière où ils pourront pondre tranquillement. Quand leur reproduction sera finie, ils rentreront en sécurité par le même chemin. Merci à Régis qui nous a expliqué la vie des crapauds et des grenouilles.



Classe de mer



Les classes de CP, CE1 et CM2 sont parties en classe de mer à Sanary-sur-Mer du 12 au 16 mai. Les enfants, les parents accompagnateurs et les enseignants sont rentrés ravis de cette semaine dépayssée riche en émotions en enseignement. Les élèves de CM2 ont pu s'initier à la pratique

de la voile. Les CP et les CE1 ont découvert la faune et la flore méditerranéenne lors de pêche et de balades en forêt ou sur l'île des Embiez. Chaque classe a mis en eau son propre aquarium avec poulpe, oursin, araignées de mer, poissons... Le centre «les flots» idéalement situé proche de la mer, nous a

très bien accueilli. L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs ainsi que les enfants et parents qui se sont mobilisés lors de la vente des brioches. Les enseignants remercient également le sou des écoles et la mairie pour le financement du projet.



Quelques mots d'enfants

- Arnaud (CE1) : «J'ai aimé la pêche à l'épuisette et la balade en train sur l'île des Embiez. C'était trop bien !»
- Elora (CM2) : «J'ai adoré car on s'amuse trop bien et notre chambre était belle et confortable.»
- Noah (CP) : «J'ai adoré quand on a ramassé les coquillages.»
- Nils (CM2) : «Nous avons surtout bien rigolé avec notre animatrice.»
- Rayan (CE1) : «J'ai aimé la balade en forêt et la chambre était confortable.»
- Maëly (CP) : «J'ai préféré le jour où je suis allée pêcher au port de l'Aricot.»